

201

Réseaux divers

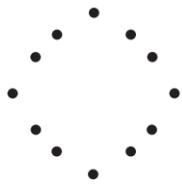


*Journal de la Maison de l'Architecture
Occitanie-Pyrénées*

Avril 2023
4€



Mathieu Mercier, Multiprise, 1998, courtesy Mathieu Mercier



Maison de l'Architecture
Occitanie-Pyrénées

1, rue Renée Aspe
31000 Toulouse
05 61 53 19 89
contact@maop.fr

Entrée libre
du lundi au vendredi
de 10h à 12h
et de 14h à 18h

Abonnement :
www.planlibre.eu

Plus d'informations
sur les actions de la
Maison de l'Architecture
Occitanie-Pyrénées
www.maop.fr

Plan Libre
*Journal de la Maison de l'Architecture
Occitanie-Pyrénées*
Dépôt légal à parution
N°ISSN 1638 4776

Direction de la publication
Joanne Pouzenc
Rédaction en chef
Sébastien Martinez-Barat
Comité éditorial
Benjamin Lafore,
Fanny Vallin,
Colombine Noëbès-Tourrès,
Laëtitia Toulout
Direction Artistique
Pierre Vanni
Mise en page
Documents
Impression

*Centre d'impression Midi-Pyrénées
C.I.M.P. (Riccobono imprimeurs)*

Pour participer à la rédaction de Plan Libre,
contactez le bureau de rédaction à la Maison de
l'Architecture Occitanie-Pyrénées. La rédaction
n'est pas responsable des documents
qui lui sont spontanément remis.

*Plan Libre est édité tous les mois
à l'initiative de la Maison de l'Architecture
Occitanie-Pyrénées avec le soutien du Ministère
de la Culture / DRAC Occitanie, de la Région
Occitanie Pyrénées-Méditerranée, du Conseil
Départemental de la Haute-Garonne, de Toulouse
Métropole, du Conseil Régional de l'Ordre
des Architectes et de son Club de partenaires.*

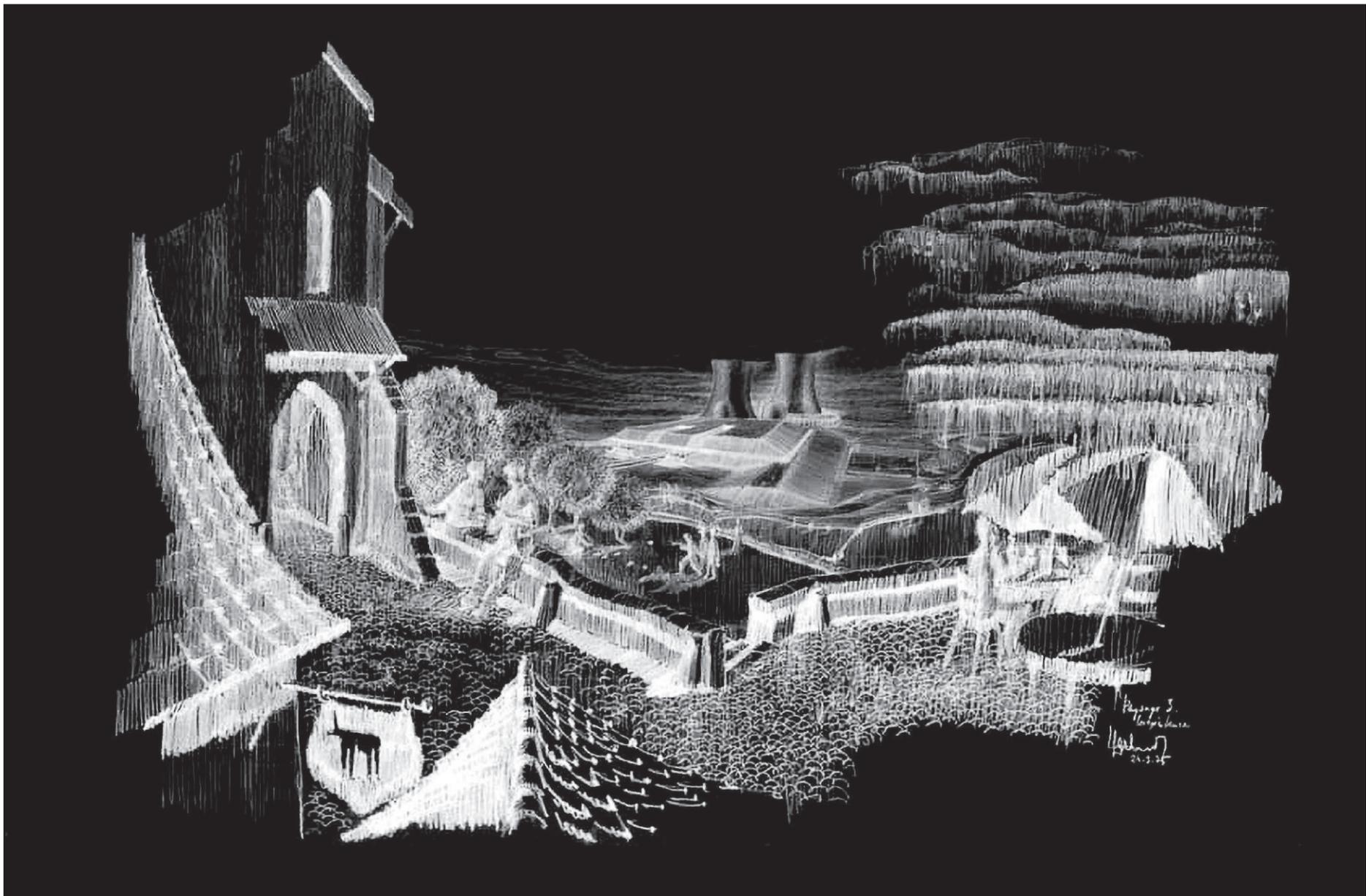


ÉDITORIAL

Dans les sous-sols des villes, l'enchevêtrement énigmatique des canalisations d'alimentation en eau potable, d'évacuation d'eaux usées ou pluviales, leur raccordement aux stations d'épuration, les conduites de gaz et les câbles d'électricité et de communication se résument dans le sigle VRD. Les *Voiries et Réseaux Divers* désignent les ouvrages de raccordement d'une construction aux multiples réseaux d'alimentation et d'évacuation. Les énièmes éditions des nombreux guides pratiques des VRD suffisent à saisir les considérables mises à jour des techniques, normes et réglementations régissant la mise en œuvre de ces réseaux enterrés. L'archaïque multiprise de l'artiste Mathieu Mercier en couverture de ce numéro manifeste à l'échelle domestique ces dispositifs tortueux de génie civil. Sous la masse informe d'un tas de plâtre se joue, à l'abri des regards, les croisements complexes des fils entremêlés et seuls quelques trous en surface les signalent.

À travers un récit furtif de ses recherches, l'historien Pierre Weidknet esquisse une histoire de la ville comme l'éloignement progressif des excréments. L'architecte Frédéric Martinet en appelle aux élu-e-s pour imposer des fenêtres dans les salles de bain et réduire ainsi les tortueux réseaux de ventilation. À une plus grande échelle, le directeur de l'innovation de l'assainissement francilien introduit le changement de paradigme des stations d'épuration, qui ne sont plus de simples digues mais des infrastructures de valorisation des matières sales. Attentive aux intelligences citoyennes, l'historienne Fanny Lopez s'arrête un temps sur des alternatives, portant attention tant au modèle de centralisation globale des réseaux électriques qu'à celui de l'autonomie totale. Dans le paysage bucolique de Claude Parent, une grandiloquente centrale nucléaire tente, en vain, de se fondre dans l'horizon. L'inconséquence d'une prise électrique surgit et dessine un paysage énergétique. À l'inverse de la glorieuse et visible voirie, considérons le cortège de ces invisibles câbles et tuyaux qui connectent nos vies domestiques au grand territoire, vecteurs discrets de l'épuisement des ressources ●

Benjamin Lafore
Sébastien Martinez-Barat



Norme NF P 98-332

Architectes

Établie en 2005 par l'Afnor, la norme NF P 98-332 régit les principes du marquage et du piquetage des réseaux enterrés. Elle définit les distances à respecter entre les réseaux enterrés et le voisinage entre les végétaux ainsi que les codes couleurs correspondant au type de réseaux. Légendés, ces insignes urbains perdent en érotisme.

📄 201 p.3

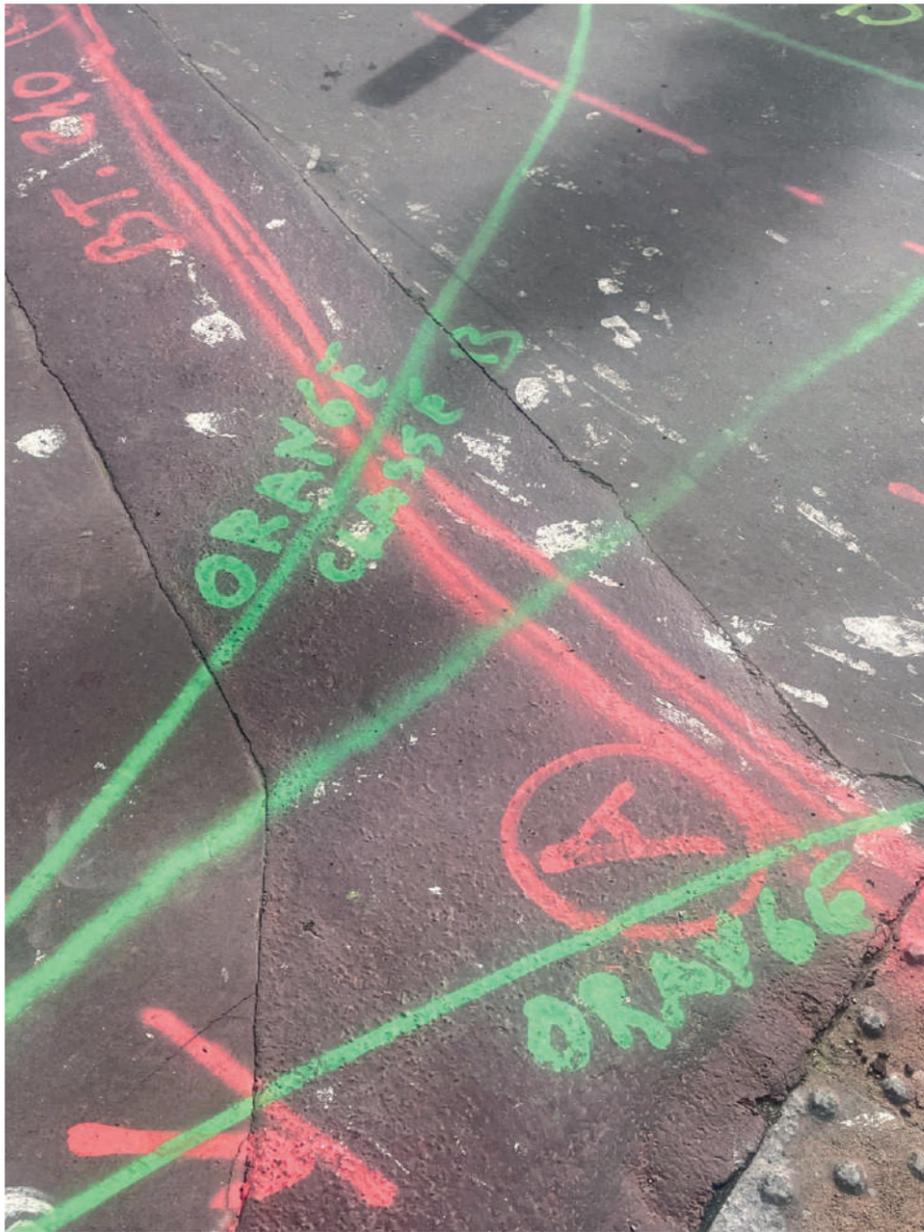
PORTFOLIO

Avril 2023

NATURE DES RÉSEAUX

COULEUR

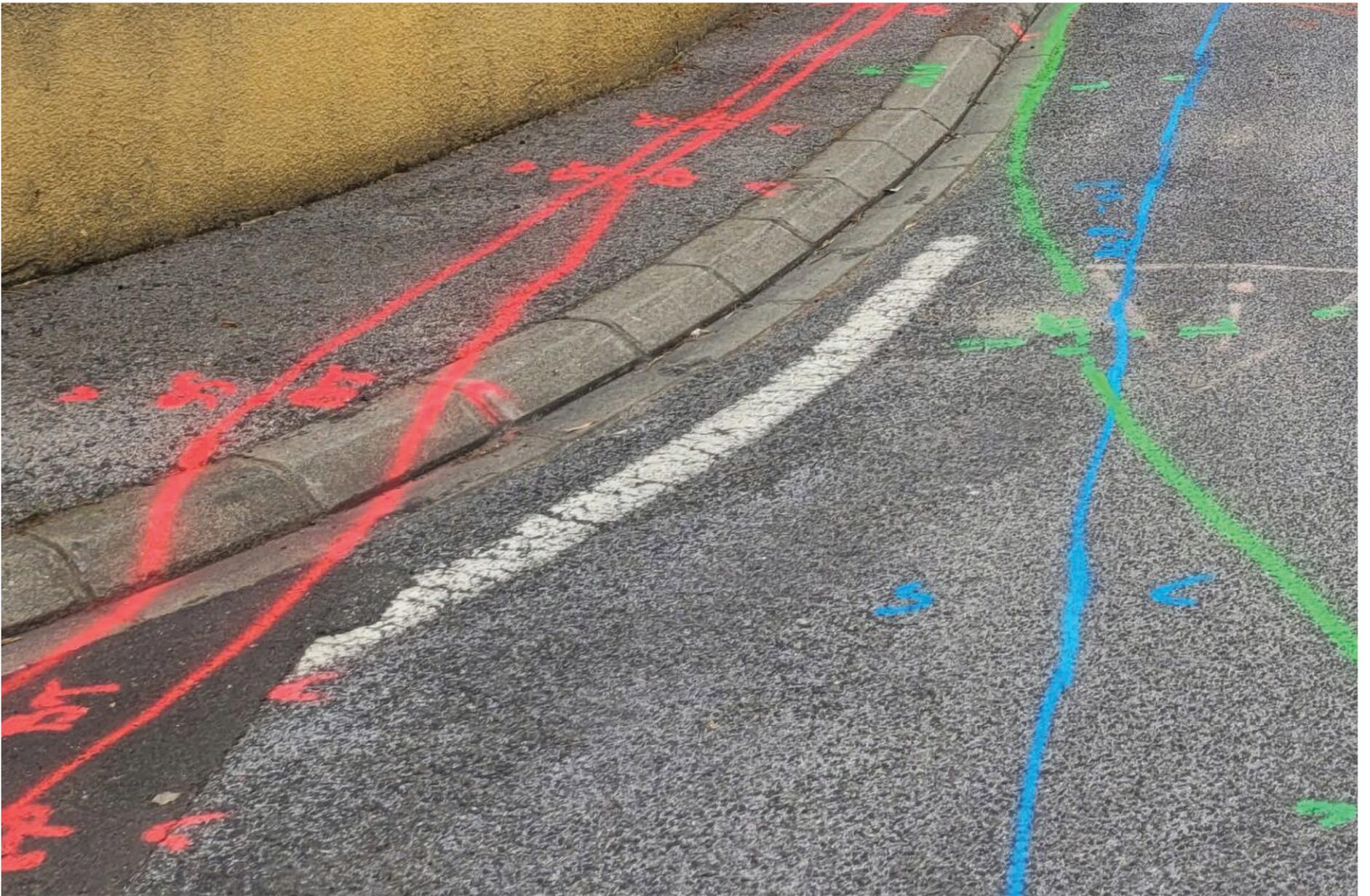
Électricité BT, HTA ou HTB, éclairage; feux tricolores et signalisation routière	Rouge
Gaz combustible (transport ou distribution) et hydrocarbures	Jaune
Produits chimiques	Orange
Eau potable	Bleu
Assainissement et réseau pluvial	Marron
Chauffage et climatisation	Violet
Télécommunications; feux tricolores et signalisation routière TBT	Vert
Zone de travaux	Blanc
Zone d'emprise multi-réseaux	Rose



MBL architectes, 2023



MBL architectes, 2023

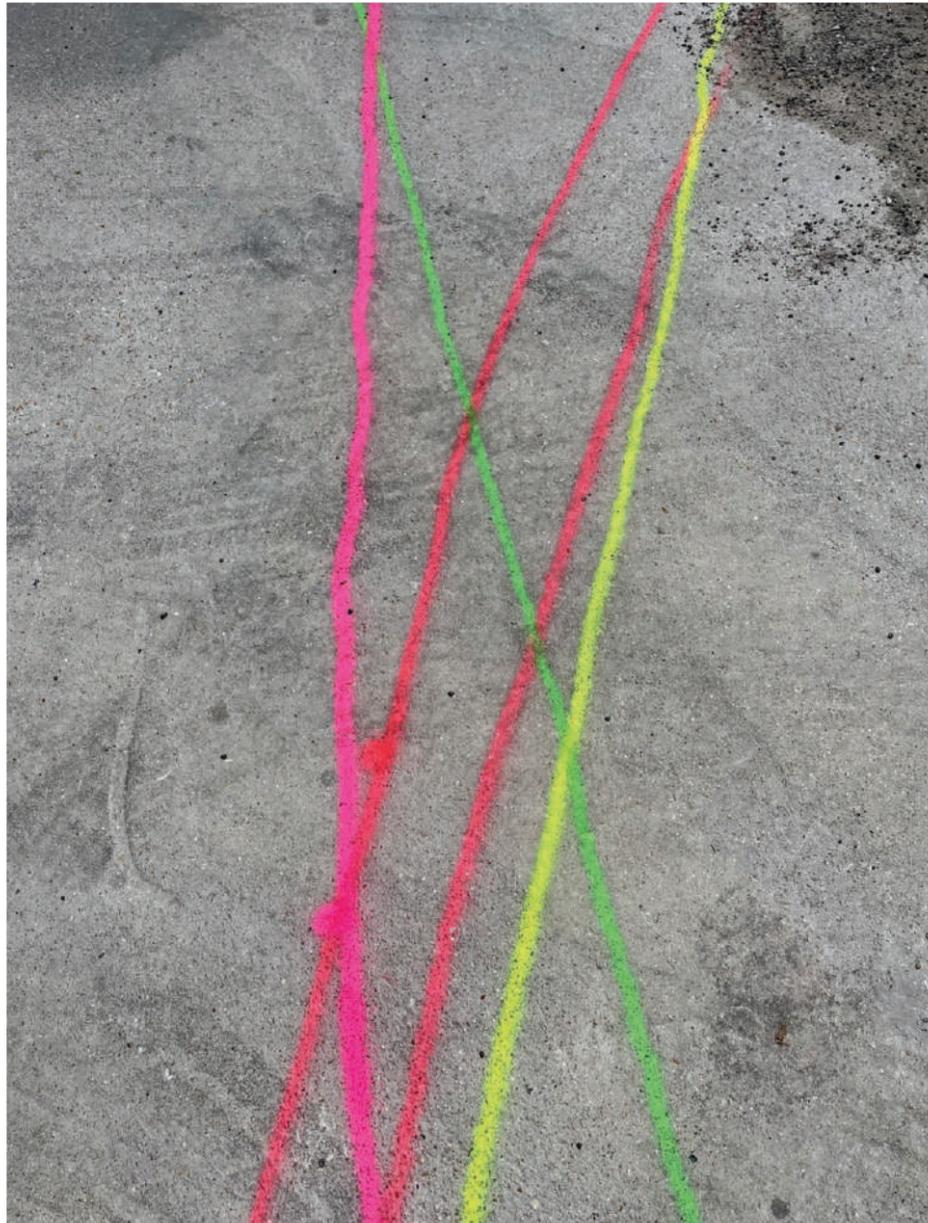


MBL architectes, 2023

201 p.5

PORTFOLIO

Avril 2023



MBL architectes, 2023



MBL architectes, 2023

201 p.6

PORTFOLIO

Avril 2023



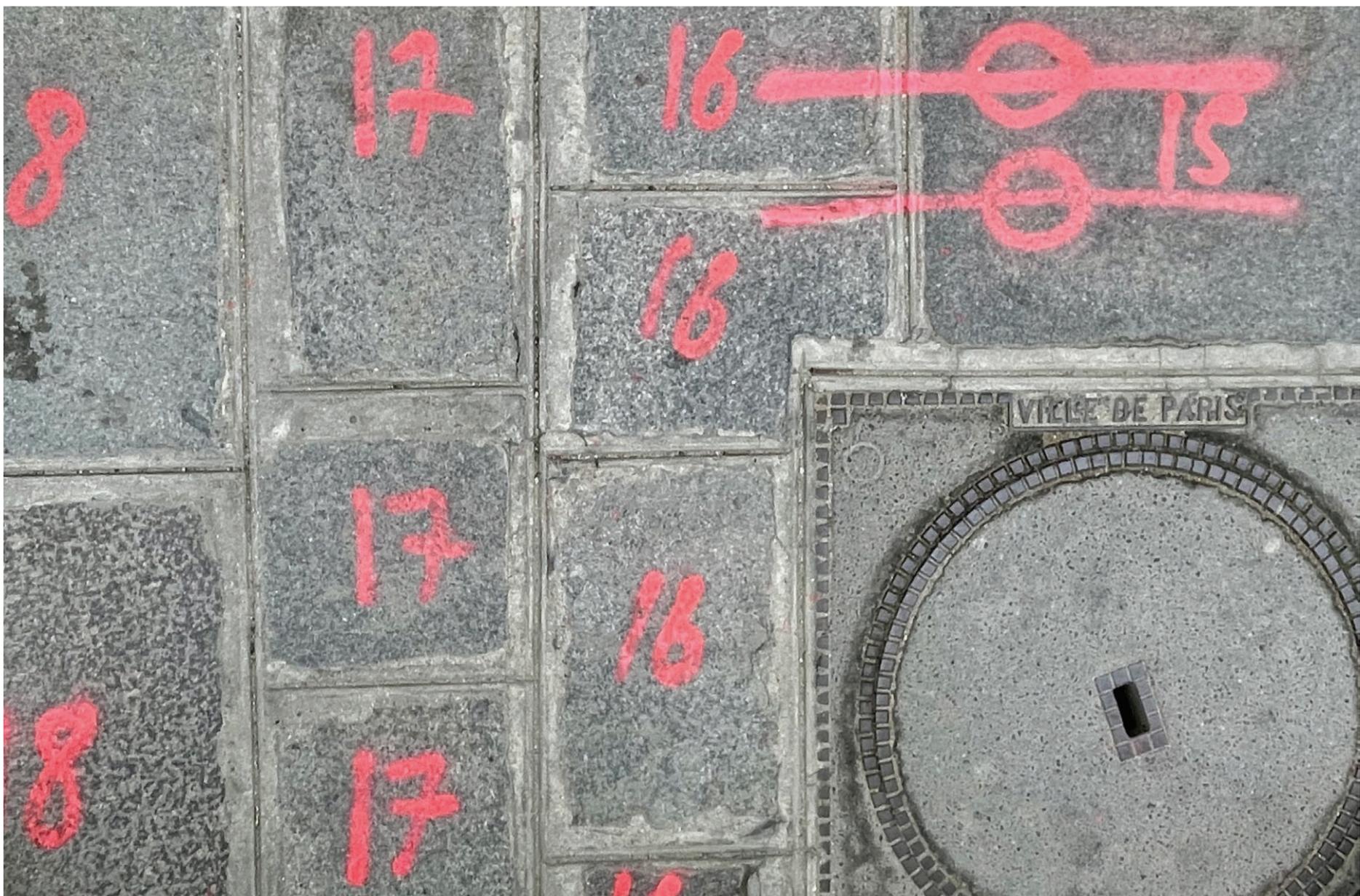
MBL architectes, 2023



MBL architectes, 2023



MBL architectes, 2023



Auvergne -Rhône- Alpes

JUSQU'AU 21/04/2023
**ARCHITECTURES
D'INDUSTRIES**

MA Isère, Stéphane Plisson
Sur une proposition de Stéphane Plisson, architecte, la MA Isère présente sa nouvelle exposition en lien avec l'actualité architecturale du plan d'investissement France 2030. Objectifs : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France, non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. L'exposition à la Maison de l'Architecture montre une sélection de projets et de réalisations d'architectures d'industries sur l'agglomération grenobloise. Au travers de plans, photographies, maquettes, etc., les agences d'architecture mises en lumière dans cette exposition, (ARA, Amma, Arche5, Groupe 6, Milk), présentent leurs architectures innovantes qui savent aussi s'adapter aux contraintes locales et environnementales. Venez découvrir jusqu'au 21 avril cette exposition sur l'actualité de l'architecture dans notre territoire. *Plus d'infos :* <https://urlr.me/3mjLS> *Adresse :* 4 place de Berulle 38000 GRENOBLE

JUSQU'AU 08/07/2023
**HISTOIRE
NATURELLE DE
L'ARCHITECTURE**

Pavillon de l'Arsenal, CAUE Rhône Métropole
Dans le cadre de son cycle thématique *Société en transition(s)*, le CAUE Rhône Métropole présente l'exposition *Histoire naturelle de l'architecture* créée par le Pavillon de l'Arsenal. Cette exposition pensée par l'architecte Philippe Rahm à partir de l'ouvrage du même nom, met en lumière les conditions naturelles, physiques, biologiques ou climatiques qui permettent de comprendre l'évolution de nos architectures et de nos villes, mais aussi comment affronter les défis environnementaux et climatiques de notre siècle. L'histoire de l'architecture et de la ville, telle que nous la connaissons depuis la seconde moitié du XX^e siècle, a le plus souvent été

relue sous les prismes politique, social et culturel, oubliant les raisons physiques, climatiques ou sanitaires qui l'ont pourtant fondée, de l'aménagement urbain à la forme des bâtiments. *Plus d'infos :* <https://cutt.ly/V8ZjPdE> *Adresse :* 6bis quai Saint-Vincent 69001 LYON

Bretagne

LES 06/04 ET 07/04/2023

**RENCONTRES
INTER-
MONDES**

Au bout du plongeur, le Fourneau, etc.

Rendez-vous pour deux journées de rencontres pour s'interroger collectivement sur «la trame». Qu'elle soit urbaine et paysagère comme la trame verte et bleue, qu'elle soit brune pour nos sols et noire pour la nuit, ou qu'elle soit invisible comme la trame du récit, la trame organise nos façons de penser de façon thématique, voire «en silo». Pourtant, dans sa définition, la trame est aussi un «ensemble de fils tendus sur le métier à tisser et passant transversalement entre les fils de la chaîne, pour constituer un tissu». Or, dans l'inter-monde que nous mettons à l'honneur, il s'agit de développer un vocabulaire et des compétences de maillage, de tissages de fils parfois fragiles et invisibles mais *in fine*, on l'espère, suffisamment solides pour s'entrelacer et façonner des liens durables. Et si nous dé-tramions nos regards le temps d'une rencontre pour nous interroger en profondeur sur ce que l'on trame et ce que l'on pourrait tramer autrement? *Plus d'infos :* www.lesrim.com *Adresse :* 11 quai de la douane 29200 BREST

Centre- Val-de- Loire

JUSQU'AU 31/12/2023

**LES CONTES DE
SUPERSTUDIO**

FRAC Centre-Val de Loire

Fondé au moment des inondations de Florence en 1966 par Adolfo Natalini (1941-2020) et Cristiano Toraldo di Francia (1941-2019), rejoints plus tard par Gian Piero Frassinelli (1939), Roberto et Alessandro Magris (1935-2003 et 1941-2010) et Alessandro Poli (1941), Superstudio fut l'un des groupes d'architecture les plus influents du monde des avant-gardes dans les années 1960 et 1970. La formation du groupe trouve son origine dans la participation d'Adolfo Natalini à l'exposition Superarchitettura en 1966. La «méta-réalité» dans laquelle nous plonge Superstudio trouve son accomplissement dans *Les Douze Villes idéales*. Douze contes fantastiques publiés en décembre 1971, conçus et écrits par Gian Piero Frassinelli comme une «contre-utopie à vocation cathartique». *Plus d'infos :* urlr.me/mPMbX *Adresse :* 88 rue du Colombier 45000 ORLÉANS

Hauts- de- France

DU 17/04 AU 21/04/2023

**STAGE
D'ARCHITECTURE**

WAAO, MA Lille

Le stage *Vers les métiers de l'architecture* est destiné aux jeunes entre 14 et 18 ans intéressés par l'architecture et curieux des métiers qui en découlent. Pendant cinq après-midi, les jeunes font une immersion à la découverte des différentes facettes du métier. Le programme est riche et ludique avec des temps d'échanges et de réalisations. Des professionnels architectes, historiens ou conducteur de travaux présenteront leur travail par la visite de leur agence et par la visite de chantier. Au cours du stage les jeunes auront le plaisir d'imaginer un projet selon un thème proposé, et de se mettre ainsi dans la peau d'un architecte. Ce stage sera une opportunité de réaliser, observer, questionner, rencontrer et partager avec les professionnels des métiers de l'architecture, et peut-être ainsi créer des vocations! *Plus d'infos :* <https://urlr.me/C8Npb> *Adresse :* Bazaar St So, 292 rue Camille Guérin 59800 LILLE

CLÔTURE DES
CANDIDATURES

LE 26/05/2023

RAU#8

Groupe A, Ville Renouvelée

Le Groupe A – Coopérative Culturelle lance un appel à projet pour une proposition d'œuvres d'art qui prendront part à une exposition prévue du 15 sept. au 13 oct. 2023 à la Chaufferie de la Tossée, située au cœur de l'Union à la croisée des villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, dans le cadre du programme de résidences de recherche et de création *Regards d'artistes sur l'Urbanisme (R.A.U)*. R.A.U est un programme de résidences de création initié par le Groupe A – Coopérative culturelle et Ville renouvelée. Chaque année depuis 2015, des artistes sont invités à arpenter les grands projets urbains aménagés par Ville renouvelée et à proposer leurs visions des métamorphoses urbaines en cours ou passées. Le programme interroge les mutations du territoire du Nord - Est de la métropole Lilloise. *Plus d'infos :* <https://urlz.fr/1gU0> *Adresse :* **MÉTROPOLE LILLOISE**

Île-de- France

SUR IPHONE & ANDROÏD
**DÉTOUR, PARIS EN
PROMENADES**

CAUE de Paris

Envie d'en apprendre plus sur l'architecture, le paysage, l'urbanisme, l'environnement et le patrimoine de Paris? Partez en promenade avec *Détour!* Les parcours de cette nouvelle application sont conçus par l'équipe du CAUE, et bénéficient donc de l'expertise de professionnels de la ville et de la médiation pour guider l'utilisateur vers l'exploration des quartiers parisiens. À chaque étape, découvrez un édifice, un détail architectural ou un élément de paysage et apprenez-en davantage grâce à des explications illustrées, des extraits audio ou des vidéos. La réalité augmentée révèle des points d'intérêt, des anecdotes et des secrets aux alentours tandis que des panoramas à 360° permettent de découvrir des espaces en immersion, parfois inaccessibles. *Détour* permet aussi de sensibiliser les jeunes publics à leur environnement avec des parcours spécifiquement adaptés et des quiz, à réaliser en

famille ou à l'école. L'application est disponible gratuitement sur iPhone et Android. *Plus d'infos :* caue75.fr/detour

JUSQU'AU 03/09/2023

**PARIS
ANIMAL**

Pavillon de l'Arsenal

L'animal que l'on domestique et celui que l'on craint, l'animal que l'on contemple et celui que l'on évite, l'animal que l'on fantasme et celui que l'on ignore, visible, exposé ou caché, l'animal habite avec nous. À Paris et sur son grand territoire, quelles sont les incidences mutuelles de cette cohabitation? L'exposition *Paris Animal - Histoire et récits d'une ville vivante* et le livre qui l'accompagne ont pour ambition de raconter une histoire, celle de la construction de la capitale, de l'Antiquité à aujourd'hui, par le prisme de l'animal et d'en comprendre les enjeux et les perspectives. Commissaires de l'exposition: Henri Bony et Léa Mosconi, architectes. *Plus d'infos :* <https://cutt.ly/0SZp2t4> *Adresse :* 21 bd Morland 75004 PARIS

LE 20/04/2023 À 18H30

**SOIRÉE DE
LANCEMENT DU N°2**

Exercice, revue bien urbaine

La soirée aura lieu jeudi 20 avril 2023 à partir de 18h30 à Ground Control dans la salle des pas perdus, 81 rue du Charolais, dans le 12^e arrondissement de Paris. Au programme de la soirée:

- Présentation du projet éditorial par l'équipe
- Passage en revue des articles des numéros 0 et 2
- Échanges avec les contributrices et contributeurs présent-es
- L'événement est gratuit et ouvert à toutes et tous, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Bar et restauration sur place. Vente directe des numéros et des affiches. Nous avons hâte de vous retrouver! *Plus d'infos :* exercice.co *Adresse :* Ground Control dans la salle des pas perdus, 81 rue du Charolais, 75012 PARIS



CLÔTURE DE L'APPEL

À PROJET LE 22/04/2023

**ART DANS
L'ESPACE PUBLIC**

Ville de Marcoussis

Afin de faciliter l'accès à la culture pour tous-tes, d'inscrire l'art contemporain dans l'expérience quotidienne des habitant-es et de valoriser le paysage; la ville de Marcoussis souhaite installer une nouvelle oeuvre sur son territoire.

La zone retenue pour ce projet est une liaison piétonne. Cette «liaison douce» est située aux confins de la plaine agricole, mitoyennes de champs cultivés et relie le nouveau quartier du Chêne Rond aux potagers de Marcoussis. Ce quartier a été construit en 2020, comprend 149 logements et un tiers lieu. La création d'un tiers-lieu, est l'une des actions de l'enjeu de Marcoussis 2038: développer une économie locale et responsable, pour permettre l'échange de savoirs, de services, de restauration locale, de solidarité. *Plus d'infos :* <https://urlr.me/5RHrL> *Adresse :* 91460 MARCOUSSIS

DU 10/05 AU 07/08/2023

NORMAN FOSTER

Centre Pompidou

Sur près de deux mille deux cents mètres carrés, l'exposition offre à voir un important cabinet de dessins, des carnets de travail, ainsi que de multiples maquettes et prototypes, permettant d'appréhender une centaine de projets, en architecture comme en design. Une sélection d'œuvres d'art moderne et contemporain rappelle à quel point elles ont été pour Norman Foster les marqueurs de périodes esthétiques déterminantes. Architecte des réseaux, des systèmes d'échanges, de transports, des organes de communication, Foster a toujours cherché à mettre au cœur de ses réalisations la notion de contrôle environnemental, pour aller au-delà de l'idée d'une nature perçue comme totalement extérieure, au-delà d'une écologie de protection et de préservation. Il a ainsi développé une compréhension systémique globale de la nature et de la technologie, conciliant progrès technologique et approche écologique durable. Partenaires de l'exposition: agence Foster+Partners et la Norman Foster Foundation. *Plus d'infos :* www.centrepompidou.fr *Adresse :* Place Georges-Pompidou 75004 PARIS

Norman- die

JUSQU'AU 16/04/2023

**TERRAFIBRA
ARCHITECTURES**

Pavillon de l'Arsenal, les Amis de La Cave d'Art

Constructions en pisé, terre coulée, bauge, adobe, torchis ou

bloc de terre comprimée, murs isolés en bottes de paille ou terre-chauvre, charpentes en bambou, couvertures en roseau... Face au défi climatique et à la nécessaire adaptation des systèmes constructifs, l'utilisation de matériaux biosourcés et géosourcés offre des solutions techniques vertueuses. Certaines sont éprouvées depuis des siècles, d'autres s'inventent aujourd'hui. Allier terre et fibres végétales valorise la mixité des matériaux et réaffirme l'importance de l'intelligence constructive, qui vise à utiliser la juste quantité du bon matériau au bon endroit. Souligner cette complémentarité de matières, c'est aussi éviter l'écueil d'une filière centrée sur une unique solution technique, modèle définitivement sans avenir et particulièrement polluant. L'exposition *TerraFibra Architectures* présentera des architectures en terre «improbables» et déconcertantes. Plus d'infos : <https://urlr.me/vD4sp> Adresse : Atelier d'A-Espace Hubert Lefrançois, 128 B av. Aristide Briand 27930 GRAVIGNY

DU 18/02 AU 29/04/2023

LE TOUR DES MATÉRIAUX

MA Normandie - le Forum Cette exposition portée par la coopérative Anatomies d'Architecture retrace le chantier expérimental d'une maison ornaise traditionnelle dans une démarche écologique et environnementale exceptionnelle: 0% de béton, 0% de membranes plastique, 100% de matériaux locaux et naturels! La réhabilitation de la longère a été réalisée aux moyens de 8 matériaux alternatifs ultra locaux: brique de terre cuite, terre crue, chanvre, pieux d'acacia, bardage en châtaignier, pin douglas, liège et chêne de réemploi..., tous produits à moins de 150 km du chantier. Deux ans de recherche de terrain ont été nécessaires pour documenter scientifiquement ce projet de rénovation hors norme. L'exposition retrace cette aventure aux moyens de vidéos qui illustrent le chemin des matériaux, des planches pédagogiques et des prototypes à l'échelle 1/1. Une exposition ultra vivante et accessible à tous. Plus d'infos : <http://man-leforum.fr/maison-de-l-architecture/programmation/entry-659-le-tour-des-matériaux-d-une-maison-ecologique.html> Adresse : Le Forum, 48 rue Victor Hugo, 76000 ROUEN

LES 25/04 ET 26/04/2023 DE 14H À 17H

ARCHI-RALLYE

MA Normandie - le Forum Rouen recèle plein de trésors architecturaux de diverses époques, des bâtiments remarquables et du quotidien. Pars à la chasse et récolte-les! Tu seras

accompagné de curieux architectes qui, si tu complètes ta mission, accepteront de te donner leurs propres trésors qu'ils gardent jalousement. Rdv au Forum, 48 rue Victor Hugo, 76000 Rouen. Atelier réservé aux enfants de 6 à 9 ans le mardi. Atelier réservé aux enfants de 10 à 13 ans le mercredi. Durée: 3h. Par : Léa Quénet, architecte D.E. Tarifs: 15€ / 10€ pour les adhérents. Nombre de place limité Inscription obligatoire: 02 35 03 40 31. Plus d'infos : http://man-leforum.fr/maison-de-l-architecture/programmation/programmation-search-type=1-field_3=Atelier Adresse: Rdv au Forum, 48 rue Victor Hugo, 76000 ROUEN

LE 28/04/2023 DE 18H À 22H

LE RETOUR DU BARMAN

MA Normandie - le Forum C'est nouveau! Toute l'équipe du Forum - Maison de l'architecture de Normandie vous donne rendez-vous pour le retour de son bar associatif: le Barman. Vous n'avez pas le temps en semaine? Venez un vendredi soir vous détendre en profitant des derniers jours de l'exposition et devenez membre du Forum. De retour pour ce nouveau rendez-vous, c'est la brasserie locale Co-Kot' qui aura le plaisir de vous servir! Plus d'infos : <http://man-leforum.fr/maison-de-l-architecture/programmation/entry-679-le-retour-du-barm.html> Adresse: 48 rue Victor Hugo 76000 ROUEN

DU 13/05 AU 26/08/2023

ECRIRE L'ESPACE

MA Normandie - le Forum Du blanc, du noir, du rouge, en dominante, des verticales, des courbes qui s'enroulent et se déroulent, d'autres verticales qui prolongent la marche, des formes qui dialoguent avec des plans. Une ponctuation, rigoureuse et ordonnée, faite de signes, les uns sur l'horizontale, d'autres allant vers l'éclatement, où la danse prime sur l'ordonnance tout aussi rigoureuse. Des contrastes, un travail en nuances qui se joue de la lumière, entre peinture, sculpture et architecture. Réalisé par deux plasticiennes, Annick Doideau et Nicole Fellous, qui ont conçu et créé l'exposition spécifiquement pour l'espace du Forum. Une écriture qui invite à appréhender l'espace, à l'éprouver et à en faire l'expérience. Une déambulation où le regard est sollicité par de multiples points de vue. Une récréation et re-création d'une libre géométrie. Une exposition de la Maison de l'architecture de Normandie - le Forum, Nicole Fellous et Annick Doideau. Plus d'infos : <http://man-leforum.fr/maison-de-l-architecture/>

programmation/entry-683-ecrire-lespace.html Adresse: 48 rue Victor Hugo 76000 ROUEN

LE 13/05/2023 DE 9H À 16H30

LA MÉTROPOLE À PIED

MA Normandie - le Forum Deuxième randonnée péri-urbaine pour explorer paysages urbains et forestiers de la Métropole Rouen Normandie marqués par l'industrie, la présence du Robec et de l'Aubette, des usines, des parcs et la forêt. Pendant une journée, poussons les portes de lieux inconnus, rencontrons des habitants et des acteurs locaux pour interroger nos façons d'habiter notre territoire au-delà de sentiers balisés et connus. Randonnée avec Jens Denissen, urbaniste et paysagiste, le voyage métropolitain, la Maison de l'architecture de Normandie - le Forum, la Métropole Rouen Normandie, l'AURBSE et le CAUE76. Plus d'infos : <http://man-leforum.fr/maison-de-l-architecture/programmation/entry-685-la-metropole-a-pied.html> Adresse: 48 rue Victor Hugo 76000 ROUEN

Nouvelle-Aquitaine

DU 30/03 AU 21/07/2023 **RE-ARCHITECTURE**

Le 308 MA - Bordeaux Dans le cadre du cycle *Re-Sources* soutenu par l'ADEME, le Conseil régional de l'Ordre des architectes et son Club Partenaires, Le 308 Maison de l'Architecture, en partenariat avec le salon Architect@work, présente l'exposition *Re-architecture* créée par le Pavillon de l'Arsenal en 2012. En proposant de porter un regard «10 ans après» sur les stratégies de fabrique de nos métropoles présentées dans l'exposition, le 308MA souhaite ré-interroger les enjeux associés aux différentes phases de conception des projets, tant du point de vue des conditions de la commande, que des défis écologiques ou encore des actions participatives qui aujourd'hui sont devenues la norme. Plus d'infos : www.le308.com/www.palmares.archi/www.mezzanine.archi/ma@le308.com/05.56.48.83.25 Adresse: 308 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX

LE 27/04/2023 DE 18H À 19H

LES VOIX DU BOIS #02

Le 308 MA - Bordeaux En préfiguration du congrès international *Woodrise 2023*, Le 308 Maison de l'Architecture, en partenariat avec FIBOIS Landes de Gascogne, le CNDB et le FCBA, présente le projet *Les voix du bois*. Jusqu'au mois d'octobre, une série de soirées sera l'occasion de présenter des projets architecturaux où le bois prédomine, en donnant la parole aux acteurs du projet, depuis les concepteurs jusqu'aux usagers. Cette deuxième édition sera consacrée au jardin sportif Suzanne Lenglen, espace public et paysager du projet urbain Garonne Eiffel (EPA Bordeaux-Euratlantique - TVK architectes) lauréat de l'Équerre d'Argent 2022. Émission Les Voix du Bois #03 le 25/05/2023 de 18h00 à 19h00 Au 308MA et en direct sur Mezzanine www.mezzanine.archi Plus d'infos : www.le308.com/www.palmares.archi/www.mezzanine.archi / Mail : ma@le308.com / Tél : 05.56.48.83.25 Adresse: 308 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX

DU 02/05 AU 30/07/2023

CYCLE VÉGÉTAL

MA Poitiers

Rencontre entre ville et nature, réflexion sur l'arbre comme architecture, mutation vers de nouveaux usages... La Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine propose un nouveau cycle autour de la question du végétal. L'occasion de découvrir l'exposition *Arboretum* (conçue par arc en rêve centre d'architecture) et de participer à de nombreux événements: conférence de l'architecte paysagiste Arnaud Delacroix, ateliers scolaires et familles à l'occasion de la plantation d'une micro forêt urbaine, débats, lectures, projections, visites, balades... La Maison de l'Architecture s'associera également aux temps forts *Les 48h de l'agriculture urbaine*, le week-end *Rendez-vous aux jardins* et les *Rencontres Internationales de la Classe Dehors*. Plus d'infos : <https://ma-poitiers.fr/> Adresse: Maison de l'Architecture de Poitiers, 1 rue de la Tranchée 86000 POITIERS

LES 11, 12 ET 13/05/2023

LA GRANDE TRAVERSÉE

Échelle 1

En 2021 Echelle 1 proposait une immersion dans les paysages de l'agglomération de Périgueux. Au travers d'une projection de film, d'expositions et d'une randonnée urbaine, il était question

de s'interroger sur notre cadre de vie. En 2023, rendez-vous pour un nouvel état des lieux sous forme de traversée des paysages et des idées. Qu'ils soient artistiques, scientifiques ou sensibles, ces partages d'expériences sont autant de façon d'habiter le pays, la ville et la vie. Pendant ces journées de rencontres, il s'agira d'envisager la complexité du monde par plusieurs types de propositions: • Discussions et réflexions pour participer au récit urbain. • Création et présentation d'objets d'artistes dans la ville pour décaler le regard (installations, expositions). • Expérience de la marche pour nourrir et éprouver ces questionnements (randonnée urbaine). Cette édition s'appuie sur la mise en place du «Grand observatoire». Plus d'infos par mail à: echelleundeux@le308.com Adresse: PÉRIGUEUX

Occitanie

JUSQU'AU 07/05/2023 **EXPO RCR ARCHITECTES**

Musée Soulage Rodez

Ici et ailleurs, la matière et le temps célèbre RCR, architectes catalans du musée Soulages. Ici, car c'est à Rodez qu'une histoire se joue, et ailleurs pour évoquer les réalisations en Europe et la variété de leurs pratiques, entre architecture et territoires, aquarelles et design d'objet du quotidien. Les mots clés de l'expérience RCR sont: nature, paysage, matière, couleurs et le temps qui s'étire et rassemble. En 2017, les architectes de RCR recevaient le prestigieux prix Pritzker décerné au Japon. Le musée Soulages, par cette rétrospective rend hommage à leur histoire singulière avec une importante sélection représentative de maquettes, de plans, d'esquisses, de gouaches, de vidéos et de photos sur plus de 30 années de création des RCR. L'exposition sera également ponctuée d'œuvres qui ont irrigué la création des RCR: Donald Judd, Joan Miró, Claudi Casanovas, Léonci Quera, Pierre Soulages, Salvador Dalí, Antoni Gaudí.... Un dialogue avec les artistes se noue en salle d'exposition. Plus d'infos : <https://urlz.fr/lePW> Jardin du Foirail, avenue Victor Hugo 12000 Rodez

JUSQU'AU 11/06/2023

GRAPHIMS

La Fenêtre

Le festival GRAPHIMS est né de la rencontre entre La Fenêtre et le Réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole et de leur passion commune pour la culture et les arts graphiques. Pour sa première édition, le festival se déploie dans cinq médiathèques de la métropole montpelliéraine et au centre d'Art La Fenêtre. 2023: Design graphique et cartographies 6 expositions, à La Fenêtre et dans les médiathèques Emile Zola, Garcia Lorca et Jean-Jacques Rousseau (Montpellier), La Gare (Pignan) & Jean Giono (Pérols). Des rencontres, des ateliers, des soirées... Bientôt tous les détails! Inscrit dans l'ambition de la candidature *Montpellier capitale européenne de la culture en 2028*. Avec le soutien du Signe, centre national du Graphisme de Chaumont. Plus d'infos : graphims.net Adresse: 27 rue Frédéric Peyson, 34000 MONTPELLIER



Sandrine Nogue - Mathilde Quincy

JUSQU'AU 30/06/2023 **20 ANS DE PLAN LIBRE**

MA Occitanie-Pyrénées

20 ans, ça se fête! Un livre, une exposition et de nombreuses rencontres; la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées vous invite à plonger dans 20 ans de publications autour de l'architecture, à l'occasion de l'anniversaire de sa première action, la revue *Plan Libre*. Créée en 2002 *Plan Libre* aborde l'architecture sous des prismes variés qui traversent tout autant les champs de la construction que du design, des styles architecturaux que de la nature, des sciences humaines que des sciences dures. Pour appréhender autrement la revue, ses différents sujets et évolutions successives, la Maison de l'Architecture propose une exposition-focus qui se veut comme un écrin modulable dans lequel découvrir le nouveau livre *200 Plan Libre. Anatomie d'un journal d'architecture* et rencontrer un ensemble d'acteurs de *Plan Libre*, pour engager des discussions autour de thématiques variées. Plus d'infos : <https://urlz.fr/le8F> Adresse: 1 rue Renée Aspe 31000 TOULOUSE

LE 11/04/2023
DE 18H30 À 20H30

**DEMAIN
L'ESPACE PUBLIC**

MA Occitanie Méditerranée
Demain, des cours d'eau au cœur de nos villes Peut-on allier défis climatiques et démocratiques? Est-il possible de faire entrer un fleuve en politique pour faire valoir ses intérêts propres? Comment changer notre rapport au vivant à l'aide de nouveaux récits et de nouvelles représentations? Avec Alexandre Brun, géographe et urbaniste, maître de conférences HDR à l'université Montpellier 3. Et un focus proposé par Mathieu Argaud, directeur artistique de l'Agence Bipolar, Marjolaine Combes, directeur des projets de territoire à Bipolar, et Pascal Ferren, philosophe et urbaniste associé au projet *Rassemblez-Lez. Demain l'espace public* est un cycle de rencontres inspirantes: un temps pour réfléchir aux enjeux de l'espace public et imaginer ses transformations par la création artistique et l'urbanisme culturel. Dans le cadre de *Montpellier capitale européenne de la culture 2028*. À venir: *Demain, généraliser un urbanisme vivrier*, mardi 09/05 à 18h30 (Espace Castel à Lunel) Plus d'infos: contact@maom.fr Adresse: Espace Jacques 1er d'Aragon, 117 rue des États Généraux à MONTPELLIER

LE 15/04/2023 À 10H
**LE CIMETIÈRE
DE GRAMMONT**

MA Occitanie Méditerranée
Un samedi par mois, la MAOM en collaboration avec la Gazette de Montpellier, vous propose une visite architecturale, urbaine et/ou paysagère sur le territoire. L'objectif? Partir à la découverte de projets aux programmes, thématiques et échelles variés, pour appréhender le cadre de vie et échanger avec les acteurs du projet. Samedi 15 avril, la MAOM vous invite à parcourir le cimetière de Grammont aux côtés de Jean Planès, architecte, urbaniste et paysagiste (Agence Traverses). Le cimetière est traité comme un parc paysager public, il s'intègre à la topographie du site et s'organise autour de l'écoulement naturel de l'eau. La réflexion menée sur le parcours et les échelles rejoint le travail symbolique sur la relation entre la mort, le cosmos, la nature, le ciel et la lumière. Le projet a récemment été nommé à l'Équerre d'Argent 2022 dans la catégorie «Espaces publics et paysagers». Plus d'infos: *Visite gratuite, sur inscription*: <https://my.weezevent.com/le-cimetiere-de-grammont> / Infos: contact@maom.fr - 0781674097 Adresse: Cimetière de Grammont, avenue Albert Einstein 34000 MONTPELLIER

LES 16/04 ET 21/04/2023
À 14H30

**BALADE
À SOUPETARD**

En Quête de Patrimoine
Autrefois connu sous le nom de Juncasse, ce territoire très marécageux, accueillait quelques châteaux et fermes. Difficilement cultivable, il semblerait que l'on y soupait tard!!! Mais que reste-t-il de ces temps anciens? Nous verrons également qu'au début du XX^e siècle, un architecte y a construit un groupe scolaire et une cité-jardin. Savez-vous de qui il s'agit? Indice: il a construit la piscine Nakache. La visite sera animée par Sonia Moussay, historienne. Plus d'infos et inscription sur enquetedepatrimoine.fr (6-8€) Adresse: Rendez-vous à la sortie du métro Roseraie — TOULOUSE

LE 20/04/2023
DE 9H À 10H

**TRAJECTOIRES
AUAT**

Trajectoires, la matinale des observatoires de l'AUAT, organise le 20/04 trois sessions de 20 minutes pour faire découvrir selon vos centres d'intérêt, neuf tendances à l'œuvre dans l'aire métropolitaine de Toulouse. Démarche au long cours, l'observation territoriale menée par l'agence d'urbanisme livre des éléments de compréhension des tendances. Foncier, enjeux sociaux, logement, emploi, modes de vie, mobilité... Ce large spectre d'observation alimente tous les projets de territoire des membres de l'agence. Il participe plus largement au développement d'une connaissance partagée entre collectivités, acteurs des territoires et du monde de la recherche. Chacune sera animée par les équipes de l'AUAT. Au programme: un condensé d'analyses et d'éclairages sur les évolutions à l'œuvre dans l'aire métropolitaine de Toulouse. Lien d'inscription: <https://urlz.fr/lec1>

LE 22/04/2023
**LA FILIÈRE
CHANVRE**

CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron
Vous avez un projet de création d'entreprise dans une filière d'avenir et écoresponsable? Vous souhaitez développer votre activité et rencontrer d'autres professionnels en lien avec la filière chanvre? Vous êtes intéressé(e) par les fibres naturelles et/ou les matières biosourcées? La Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron organise une journée *Tremplin à l'entrepreneuriat dans la filière chanvre* le samedi 22 avril 2023, de 9h à 17h, à La Fabrique de Caylus (82160). Venez échanger avec des professionnels, entendre des projets

inspirants et imaginer les futures opportunités d'affaires dans la filière chanvre en ORGA! Plus d'infos: <https://cc-qrga.fr/filiere-chanvre/> Adresse: 6 bis rue du Long 82160 CAYLUS

LES 22/04 ET 23/04/2023
**NOUS IMPLIQUER
DANS CE QUI VIENT**

1 Watt, l'Usine CNAREP
La compagnie 1 Watt creuse le sillon d'un art performatif en espace public avec toujours autant de fraîcheur et d'engagement. Ici, Sophie Borthwick et Pierre Pilatte se sont entourés de femmes issues d'horizons très divers: danse, performance, théâtre, arts de la rue. Une équipe à leur image: ouverte et composite. «Neuf femmes se mettent dans l'instant pour explorer des façons de dire sa colère et de se manifester. Ce sera un rassemblement, une prise de place, une véritable présence, une petite communauté confuse. Nous revendiquerons nos peurs, nos élans, nos tâtonnements, nos corps chorégraphiés, insensés, en joie; nos chants; nos sottises. À un moment donné surgiront nos mots, ceux d'autres. Apparaîtront des gestes de lutte, des gestes pour rien, des parcours, des îlots de contestations, des centres décentrés, des effets désordonnés, des moments de rien, entre nous et vous.» Compagnie 1Watt. Plus d'infos: *Gratuit*. Plus d'infos: <https://url.me/kf2L3> Adresse: Place de la Légion d'Honneur 31500 TOULOUSE

LES 05/05 ET 07/05/2023
À 14H30

**BALADE
À TOULOUSE
AVANT LA TV**

En Quête de Patrimoine
Tout était-il rose dans la ville Rose d'avant-guerre? Si les Toulousain(e)s se retrouvaient dans les grands cinémas des boulevards et écoutaient Radio Toulouse, la politique les séparerait: chacun avait son journal et son café! La visite sera animée par nos bénévoles Patrick et Aline. Plus d'infos et inscription sur enquetedepatrimoine.fr (6-8€) Adresse: Rendez-vous à la sortie du métro Jean-Jaurès — TOULOUSE

LE 09/05/2023
DE 18H30 À 20H30

**DEMAIN
L'ESPACE PUBLIC**

MA Occitanie Méditerranée, la ZAT, TRANS/ZAT
Demain, généraliser un urbanisme vivrier L'urbanisme ne peut plus être fait que par les experts: il doit inclure celles et ceux qui font vivre la ville, riverain-es, commerçant-es, enseignant-es, acteur-ices culturel-les, etc., sur le terrain et dans le travail avec les architectes. Il doit être compris

par la population. La permanence architecturale et urbaine apparaît à beaucoup être une solution continentale, afin que les citoyen-nes se ré-emparent de la question de la fabrique de la ville. Avec Sophie Ricard, architecte, urbaniste, coordinatrice de la Preuve par 7. Et un focus proposé par Kelzang Ravach, directeur artistique de Temple Caché, studio de création installé dans l'ancienne gare de Lunel. *Demain l'espace public* est un cycle de rencontres inspirantes: un temps pour réfléchir aux enjeux de l'espace public et imaginer ses transformations par la création artistique et l'urbanisme culturel. Dans le cadre de *Montpellier capitale européenne de la culture 2028*. Plus d'infos: <https://my.weezevent.com/demain-un-urbanisme-vivrier> Adresse: Espace Castel, 173 rue Marx Dormoy, 34400 LUNEL

CLÔTURE
DES CANDIDATURES
LE 24/05/2023

**PRIX
ARCHITECTURE
OCCITANIE**

MAOP, CROA Occitanie
La MA Occitanie-Pyrénées lance le Prix Architecture Occitanie 2023, organisée en partenariat avec la MA Occitanie-Méditerranée et le soutien du CROA Occitanie. Cette année, il mettra mettra en lumière la création architecturale contemporaine de qualité dans la région, à travers l'identification des pratiques émergentes et offrira un espace de débat pour parler d'architecture. C'est dans cette optique que le Prix Architecture Occitanie s'ouvre aux pratiques éditoriales et artistiques en lien avec l'architecture, en plus des réalisations construites. Un jury composé de professionnels de la discipline est invité à témoigner de la vitalité, de la qualité et de la diversité des champs d'intervention des architectes dans la région. En parallèle, chacun-e pourra s'exprimer en votant pour le projet qui lui tient à cœur avec le Prix du public, ouvert à tous et à toutes. Les membres du jury invités en 2023 sont Margaux Darieux, Fabrizio Galanti, Charlotte Malterre-Barthes. Lien pour candidater: <https://urlz.fr/leag>

DU 24/05 AU 08/07 ET
DU 06/11 AU 23/11/2023

**EXPOSITIONS
COUR BARAGNON**

CAUE 31
La CAUE 31 inaugure à Cour Baragon la *Galerie 24*, nouveau lieu culturel ouvert au grand public. Les deux premières expositions ouvriront le mercredi 24 mai: *Terre, Terrain, Territoire*, et *Vues Imprenables*, une sélection de dessins d'humour de l'architecte et illustrateur Martin

Étienne. Des visites commentées, une balade *Nature en Ville* et une journée *Habiter le Sol Vivant* font partie du programme à retrouver en ligne. Plus d'infos: caue31.org Adresse: Galerie 24, 24 rue Croix Baragnon, 31000 TOULOUSE

LE 09/06/2023 À 18H30
**LES VILLES
INVISIBLES #4**

Negpos centre d'art et de photographie
Baptisé ainsi, en hommage à Italo Calvino, comme une tentative de suite à ce récit fondateur et émancipateur, *Les Villes Invisibles* s'attachent à révéler la ville à travers les regards d'auteurs, de photographes, d'artistes et d'autres faiseurs d'images: du cinéma, à la recherche transversale en passant par l'art contemporain, tout en poursuivant la valorisation et l'émergence de la création photographique. À travers des expositions, des diffusions de films, des installations d'art éphémère, des conférences et un colloque, des ateliers pédagogiques et des visites guidées, des ateliers de création photographique et pour finir un salon du livre sur l'architecture, *Les Villes Invisibles* s'attache à incarner la relation qui lie les images à la ville et à l'architecture, ces trois territoires entendus au sens large. Plus d'infos: <https://www.negpos.fr/villes-invisibles/>, contact@negpos.fr, 0671080816 Adresse: 1, cours Némausus 30000 NÎMES



Marc Patout / Negpos

Pays-de-la-Loire

DE 22/02 AU 16/04/2023

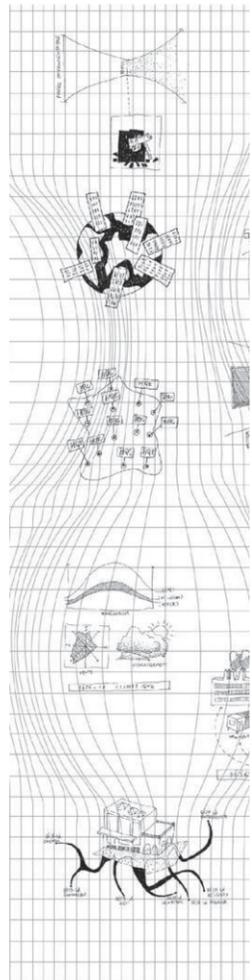
**PRIX
APERÇUS
2023**

CAUE de Loire-Atlantique
La 4^e édition du Prix Aperçus, Prix départemental d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement organisé par le CAUE de Loire-Atlantique est lancée! Architectes, urbanistes, paysagistes concepteurs et maîtres d'ouvrage ont jusqu'au 16 avril pour candidater en ligne. Ils peuvent proposer

des opérations réalisées en Loire-Atlantique et achevées en 2021 et 2022 pour les projets d'architecture, entre 2018 et 2022 pour les projets d'aménagement urbain et paysager. Plus d'infos: <https://www.aperçus44.fr>

LE 13/04/2023 À 18H30
**ET
DEMAIN
ON FAIT QUOI?**

L'Ardepa et Nantes Métropole
Conférence de Franck Boutté, Grand Prix de l'urbanisme 2022. Outre les crises sanitaires, sociales et économiques qui secouent nos sociétés, l'impact du réchauffement climatique interroge en profondeur toute la chaîne des acteurs, des concepteurs aux promoteurs, en passant par les puissances publiques, et jusqu'aux habitants, au sens large. Comment continuer à penser les villes et territoires? Faut-il continuer à construire? Comment travailler collectivement et en conscience, à adresser tous les enjeux d'atténuation et d'adaptation nécessaires à la prise en compte des impacts du réchauffement climatique sur nos modes d'habiter?... À travers des récits prospectifs et engageants, Franck Boutté introduira le nouveau cycle d'expéditions urbaines de l'ardepa s'inscrivant dans le cadre du grand débat métropole (de mai à juin 2023) par un voyage vers des futurs possibles et souhaitables pour l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement. Plus d'infos: lardepa@gmail.com Adresse: école nationale supérieure d'architecture, 6 quai François Mitterrand, 44200 NANTES



Futur cherche territoires - ARDEPA - Franck Boutté Consultants

À PARTIR DU 18/04/2023
**REPRÉSENTER
L'ARCHITECTURE**
PLAN5

Discussion autour de la représentation de l'architecture dans les récits de bande-dessinée. Intervenants : Lucas Harari & Fabien Grolleau, dessinateurs et scénaristes. Au fil de leur discussion, nous explorerons ensemble la place particulière qu'occupe l'architecture et la ville dans leurs œuvres et les correspondances, nombreuses, qui existent entre ces deux arts. Comment rendre un espace sensible, comment composer et construire son récit, comment se nourrissent les imaginaires des auteurs? Plus d'infos: <https://www.facebook.com/events/1635894776853188/?ref=newsfeed> Adresse: Ensa Nantes, 6 quai François Mitterrand 44200 NANTES

À PARTIR DU 06/05/2023
**PAYSAGE
FAÇONNÉ**

MA Pays de la Loire
Lancement d'une résidence de paysage au Lude. À l'occasion d'une journée festive organisée par la commune, la Maison de l'architecture accueillera et présentera les deux professionnels paysagiste et vidéaste qui interviendront pendant 8 semaines au Lude dans le cadre d'une résidence. À travers des activités sensibles engageant les habitants et la réalisation d'un court-métrage, les résidents interrogeront les formes du paysage de demain au Lude. La réflexion prendra appui sur les mémoires et témoignages habitants, les ressources naturelles et les savoirs faire propres au territoire. Plus d'infos: <https://www.ma-paysdelaloire.com/single-post/appele-c3a0-candidature-r-c3a9sidence-de-paysage-au-lude-72> Adresse: Maison des projets, 31 rue d'Orée 72800 LE LUDE

TOUTE L'ANNÉE 2023
**FORMATIONS
2023 POUR
LES ÉLUS**

CAUE de Loire-Atlantique
Dans le cadre de ses missions d'intérêt public, le CAUE de Loire-Atlantique accompagne les élus et les techniciens des collectivités dans leur rôle d'aménagement du cadre de vie. A ce titre, il propose en partenariat avec l'Association des Maires de Loire-Atlantique (AMF 44), 11 dates en 2023 pour se former sur des thématiques en architecture, urbanisme, paysage, patrimoine. Il s'agit par exemple de: • positionner la thématique transversale du paysage à la base d'un projet de territoire; • organiser différemment le développement urbain pour en faire

une opportunité de revitalisation et d'amélioration du cadre de vie d'un bourg ou d'une ville; • interroger les formes urbaines au regard des enjeux d'évolution de notre époque; • s'appuyer sur les qualités patrimoniales pour développer des stratégies de développement local et de requalification du cadre de vie. Plus d'infos: programme détaillé et pré-inscription sur le site web du CAUE de Loire-Atlantique: <https://www.caue44.com/formations/> Adresse: CAUE de Loire-Atlantique, 2 bd de l'Estuaire, 44200 NANTES

Provence-
Alpes-
Côte-
d'Azur

JUSQU'AU 14/04/2023
**LE BEST OFF
DU DD :**
**10 ANS
D'ARCHITECTURE
FRUGALE**
BDM Envirobat,
CROA PACA

Cette exposition est une rétrospective de projets innovants en termes d'architecture. Ces réalisations naissent et aboutissent grâce à l'engagement, la passion voire l'obstination de maîtres d'ouvrages, d'habitants, de maîtres d'œuvres, d'entreprises et de collectivités convaincues de la nécessité de changer les pratiques pour une transition climatique, sociale et écologique. Plus d'infos: <https://www.ma-lereseau.org/agenda/exposition-best-du-dd> Adresse: 12 bd, Théodore Turner 13006 MARSEILLE

JUSQU'AU 01/05/2023
**FESTIVAL
DES JARDINS**
Département
des Alpes-Maritimes

Les Alpes-Maritimes recèlent de trésors touristiques répartis dans le monde entier. Ses paysages escarpés, le long du littoral, offrent de sublimes panoramas où se côtoient des palaces de la Belle Époque et des jardins luxuriants. Prisé pour la douceur de son climat, réputé pour son littoral et son art de vivre, le département des Alpes-Maritimes est aussi une terre d'élection des fleurs avec un savoir-faire mondialement reconnu concernant la fleur à parfum (Grasse) mais aussi dans l'art des jardins avec plus de 75 jardins, dont 14

labellisés «Jardin Remarquable» (3^e département de France dans ce domaine). Ou'ils soient témoins vivants d'un riche passé ou imaginés par des créateurs contemporains, les jardins de la Côte d'Azur offrent de magnifiques perspectives et des coins de paradis qui enchantent visiteurs et touristes. Pour célébrer ce patrimoine inestimable le Département réitère en 2023 Le Festival des Jardins de la Côte d'Azur. Plus d'infos: Programme à découvrir ici: urlr.me/4HXPR Adresse: ALPES-MARITIMES

JUSQU'AU 21/05/2023
**TAKING THE
COUNTRY'S
SIDE**

GR2013, Cité de l'Agriculture, Friche belle de mai
Cette exposition explore le lien entre l'agriculture et l'architecture, deux pratiques de domestication complémentaires qui ont émergé il y a environ 10 000 ans à la Révolution néolithique. En prenant acte de l'impasse environnementale actuelle, son hypothèse est qu'aucune réflexion sensée ne pourra se développer sur le futur de ces deux disciplines, tant qu'elles ne seront pas reconnectées et fondamentalement repensées en conjonction l'une avec l'autre. Sébastien Marot, commissaire de l'exposition. Plus d'infos: <https://www.lafriche.org/evenements/taking-the-countrys-side/> <https://agriculture-architecture.net/Interview-1> Adresse: 41 rue Jobin 13003 MARSEILLE



En ligne
et
Ailleurs

CLÔTURE
DES CANDIDATURES
LE 17/04/2023
**LA PLACE
EST LIBRE**
Cycle up

Cycle Up, entreprise spécialisée dans le réemploi de matériaux de construction, ouvre ses portes aux étudiants en Design et Architecture dans le cadre d'un concours d'architecture qui invite les étudiants en architecture, mais également design, urbanisme et ingénieur à s'intéresser au développement futur des places de parking. Dans un contexte actuel où la place de stationnement est remise en question, il devient nécessaire

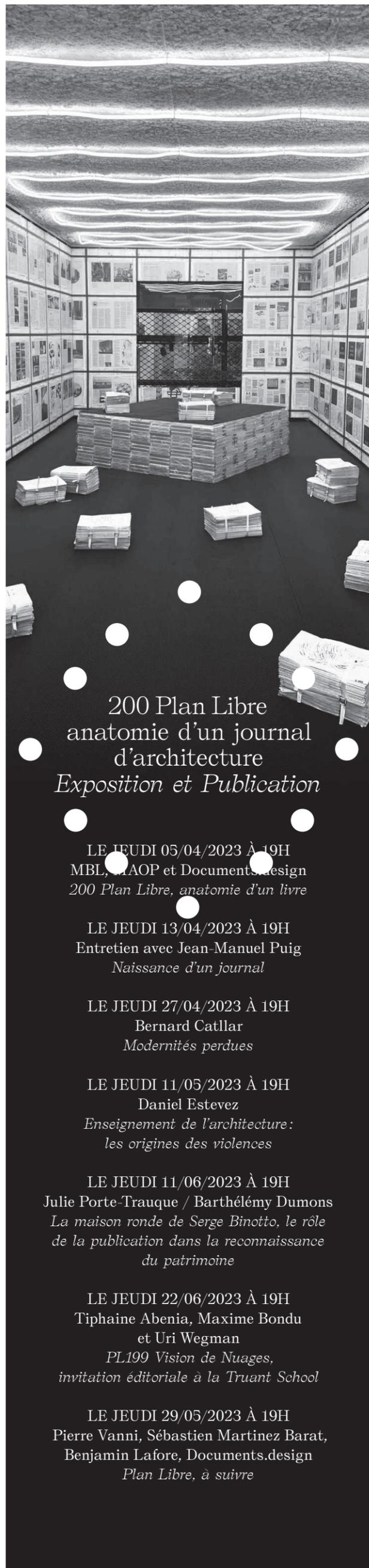
de trouver une nouvelle utilisation à ces espaces. Les étudiants devront pour cela trouver des solutions, pérennes ou éphémères, à cette problématique en proposant une solution concrète afin d'offrir une seconde vie à ces places de parking. Ils seront, de plus, en charge de définir les matériaux nécessaires à l'ouvrage. Calendrier du concours: • 17 avril: fin des inscriptions et dépôt des projets • 27 avril: exposition des 10 premiers membres sélectionnés • 25 mai: jury et soirée de remise des prix Plus d'infos: <https://urlr.me/c1Zy9>

LES 29/04 ET 30/04/2023
**LES 48H DE
L'AGRICULTURE
URBAINE**
AFAUP

Rendez-vous incontournable de tous les amateurs et professionnels de l'agriculture urbaine, le festival des 48h de l'agriculture urbaine c'est une multitude d'événements participatifs organisés par des structures locales dans de nombreuses villes en France, en Belgique, en Suisse et au Luxembourg. Durant Deux jours l'agriculture urbaine bat son plein et invite chacun d'entre vous à découvrir projets, actions et animations à proximité de chez vous. Plus d'infos: Retrouvez l'ensemble de la programmation nationale et internationale sur le site: www.les48h.com

CLÔTURE
DES CANDIDATURES
LE 01/06/2023
**PRIX
DU RMA**

Réseau des maisons de l'Architecture
Le Prix du Réseau des maisons de l'architecture récompense, tous les deux ans, une action réalisée qui rappelle l'importance du rôle que joue l'architecture dans la construction, actuelle et à venir, de notre société. Pour l'édition 2023, le thème est Habitants et Espaces?. Les candidatures sont ouvertes à toutes personnes intervenant dans le champ architectural au sens large (architecte, urbaniste, paysagiste, enseignants, auteurs, médiateurs, étudiants, militants, etc.) Et sous toutes les formes d'organisations: individus, collectifs, institutions, collectivités, associations, etc. Afin d'aider les participants, quatre démarches permettent d'orienter l'inscription de votre action et vérifier son adéquation au regard des valeurs portées par le Prix du Réseau des maisons de l'architecture: • Démarche frugale / résiliente • Démarche de médiation / sensibilisation • Démarche de participation / inclusion • Démarche de cohésion / vivre ensemble Appel à projets: <https://urlr.me/s3pGv>



Joanne Peuzenc / MAOP

200 Plan Libre
anatomie d'un journal
d'architecture
Exposition et Publication

LE JEUDI 05/04/2023 À 19H
MBL, MAOP et Documents.design
200 Plan Libre, anatomie d'un livre

LE JEUDI 13/04/2023 À 19H
Entretien avec Jean-Manuel Puig
Naissance d'un journal

LE JEUDI 27/04/2023 À 19H
Bernard Catllar
Modernités perdues

LE JEUDI 11/05/2023 À 19H
Daniel Estevez
Enseignement de l'architecture:
les origines des violences

LE JEUDI 11/06/2023 À 19H
Julie Porte-Trauque / Barthélémy Dumons
La maison ronde de Serge Binotto, le rôle
de la publication dans la reconnaissance
du patrimoine

LE JEUDI 22/06/2023 À 19H
Tiphaine Abenia, Maxime Bondu
et Uri Wegman
PL199 Vision de Nuages,
invitation éditoriale à la Truant School

LE JEUDI 29/05/2023 À 19H
Pierre Vanni, Sébastien Martinez Barat,
Benjamin Lafore, Documents.design
Plan Libre, à suivre

Vers la valorisation énergétique des matières issues de l'assainissement

Docteur en science

Vincent Rocher est directeur Innovation du Service public pour l'assainissement francilien (SIAAP) et docteur en science, thèse soutenue en 2003 au CERREVE et à l'École nationale des ponts et chaussées. En coordonnant le programme InnEAUvation, il contribue, avec les chercheurs et les opérateurs du monde de l'eau, à la conception de l'assainissement dans ses évolutions futures.

201 p.9

ENQUÊTE

Avril 2023

En plus de cent ans, au rythme de la progression de la connaissance scientifique, le système d'assainissement francilien s'est transformé de manière radicale. À la fin du XIX^e siècle, l'assainissement rudimentaire ne permet pas la collecte efficace des eaux insalubres qui sont principalement évacuées par les bras de la Seine. Cet assainissement balbutiant combiné à une forte croissance démographique engendre une dégradation de la qualité des eaux et la propagation de maladies hydriques. Entre 1900 et 1930, grâce à la construction des premiers grands émissaires (des canalisations de gros diamètre qui acheminent les eaux usées), on privilégie l'épandage des eaux usées sur les terres agricoles, permettant de préserver la qualité de la Seine tout en apportant de la matière organique aux sols. Mais cette solution n'est pas suffisante pour faire face à l'augmentation des volumes d'eaux usées générés par la ville et, au début du XX^e siècle, la qualité de la Seine se détériore.

Des méthodes alternatives sont alors recherchées. Les traitements centralisés, utilisant les biomasses épuratrices déjà étudiées en Angleterre, sont expérimentés. Dès 1940, la première installation permettant le traitement biologique des eaux sera mise en eau sur le site d'Achères. Désormais, l'assainissement francilien a radicalement changé: augmentation de la capacité de traitement, construction de filières de traitement, amélioration de la qualité du traitement réalisé sur les usines d'épuration, en passant d'un traitement unique de la pollution carbonée à un traitement complet du carbone, de l'azote et du phosphore.

Le système d'assainissement restitue aujourd'hui au milieu naturel une eau propre, compatible avec les objectifs de la directive-cadre sur l'eau et propice au retour de la biodiversité: on recense plus de 30 espèces de poissons dans la Seine et dans la Marne. L'innovation doit ouvrir la voie à de nouvelles pratiques d'exploitation et de maintenance de nos systèmes industriels, tout en réinventant la place de l'assainissement au sein du territoire. Nous devons être capables de regarder autrement nos matrices, d'imaginer de nouvelles manières de conduire nos usines et de réinventer leur place au sein de la ville.



Les stations d'épurations en Ile de France, source DRIEAT, préfecture Ile de France, 2018

UN AUTRE REGARD SUR L'EAU

Plus d'un siècle d'histoire a conduit à l'ancrage d'une culture technique, fondée sur des outils nés de la créativité des techniciens. Ces outils et pratiques de mesure qui ont permis d'exploiter jusqu'à nos jours les systèmes industriels, ne sont plus suffisants pour répondre aux enjeux de maîtrise, d'optimisation et de limitation de l'empreinte environnementale de l'activité de traitement des eaux usées. La promotion de méthodes innovantes pour le suivi des matrices de l'assainissement, qu'il s'agisse de méthodes physiques, chimiques ou biologiques, en ligne ou en laboratoire, qu'elles concernent les effluents, les sous-produits ou les gaz, constitue un levier essentiel.

DES OUTILS DE PILOTAGE INNOVANTS

Les exploitants des systèmes d'assainissement sont confrontés à divers enjeux: filières épuratoires performantes mais complexes, cadre réglementaire exigeant, nécessaire limitation des coûts d'exploitation et de maintenance, légitime

ambition de réduire l'empreinte environnementale, contraintes hydrauliques fortes avec des conditions météorologiques de plus en plus contrastées et des événements atypiques de plus en plus fréquents. Le développement d'outils de gestion au service de l'exploitation des installations industrielles devient une priorité. Il faut se tourner vers les modèles mathématiques et autres jumeaux numériques, capables d'indiquer le nord dans ce paysage méandreux où se mêlent objectifs et contraintes, mais également vers des approches innovantes, capables d'accroître la durabilité des installations. Ces outils doivent gagner en maturité et en robustesse, avant de pouvoir s'installer durablement au plus près du terrain.

L'usine d'épuration devra désormais contribuer à réduire le niveau d'imprégnation de l'environnement par les micropolluants. Exutoire de la ville, elle doit s'ériger comme la dernière digue avant la rivière: capable de contenir les vagues de contaminants biologiques, de micropolluants chimiques ou émergents, tels que les microplastiques. Au-delà de l'accroissement des exigences en termes d'efficacité, c'est la place même de l'usine au sein de la ville qui se redessine. L'engagement dans la transition énergétique place l'assainissement au cœur des enjeux. Aujourd'hui pôles de dépollution, nos usines seront des pôles de transformation et de valorisation de matières, au service de nos territoires. La recherche se doit d'accompagner cette mutation industrielle qui ouvre le monde de l'assainissement à un champ de problématiques scientifiques inédites. Ainsi, on se questionne sur la valorisation énergétique des matières issues de l'assainissement et du territoire, sur la récupération des nutriments dans les eaux et les boues, sur les technologies de rupture combinant traitement électrochimique et production d'électricité et sur bien d'autres perspectives prometteuses •

Article tiré du Cahier des Ponts,
La résilience urbaine, mars 2021, numéro 4

Frédéric Martinet

L'urbanisme de la salle de bain

Architecte

FMAU est une agence d'architecture et d'urbanisme basée à La Rochelle et Brive. Elle est créée en 2005 par Frédéric Martinet suite à la commande d'une place publique à Alicante, la restructuration d'un immeuble du 18^e siècle en logements à Tulle, et de la Maison bleue. L'agence est notamment lauréate d'European 11 en Suisse.

🏠 201 p.10

CHRONIQUE

Avril 2023

*Imaginons un instant qu'une loi impose
une fenêtre dans chaque nouvelle
salle de bains construite. Quelles seraient
les conséquences sur l'urbanisme
contemporain ?*

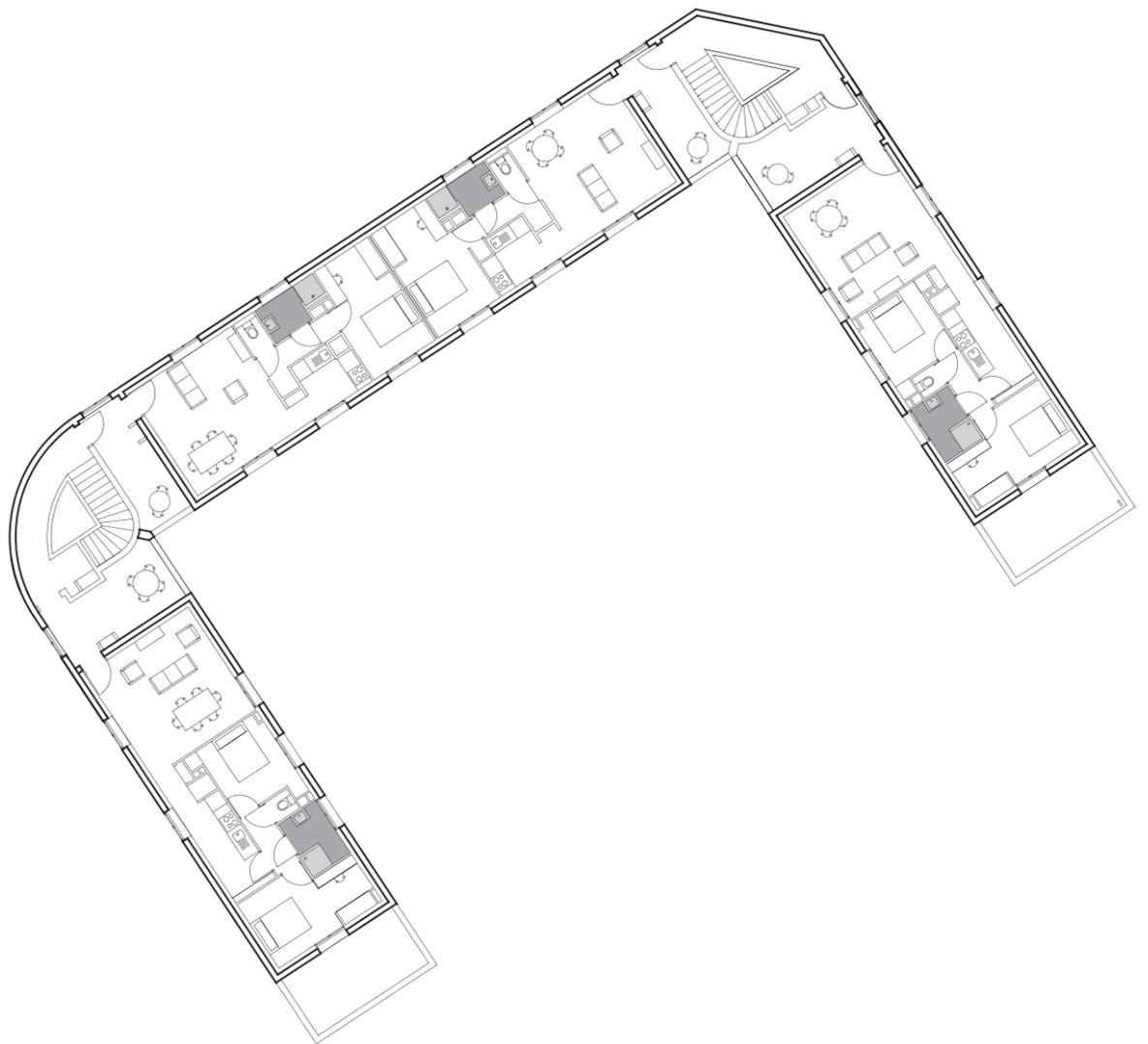
À l'origine de cette spéculation intellectuelle, il faut chercher l'arrêté du 24 mars 1982 sur la ventilation des logements. Cet arrêté a été pris après trois décennies de reconstruction intensive de l'habitat d'après-guerre, qui dans sa frénésie, s'est éloigné des préceptes de l'hygiénisme moderne, en oubliant un facteur essentiel, la qualité de l'air à l'intérieur du logement.

En effet, si Stephen Hales s'intéresse, dès la fin du XVIII^e siècle, aux problèmes de condensation, moisissure et air vicié, ce n'est qu'en 1925 que Willis Carrier invente le climatiseur aux Etats-Unis. Ce dernier fera son entrée timide en France en 1969, commercialisé par l'entreprise Aldes. Il faudra ainsi attendre l'arrêté de 1982 pour généraliser la Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) à tous les nouveaux logements français, qu'ils soient collectifs ou individuels.

Il existe aujourd'hui deux procédés de VMC. La ventilation simple flux permet à l'air frais de pénétrer dans le logement par des grilles situées sur ses fenêtres principales. Cet air est ensuite aspiré par des bouches localisées dans les pièces humides (salle de bains, cuisine). La ventilation double flux, quant à elle, insuffle l'air frais dans le logement via un moteur, et extrait l'air vicié par un autre réseau.

La généralisation de la VMC a modifié en profondeur le dessin du logement, et dans une certaine mesure, l'architecture de la ville française elle-même. Pour comprendre cette évolution, il faut remonter à la fin du XIX^e siècle.

Dès 1853, le préfet Haussmann fixe comme priorité publique l'éclairage naturel et l'hygiène du logement. Cette volonté d'ouvrir les cuisines, salles d'eau et les WC sur l'extérieur creuse les masses bâties des bâtiments collectifs et modifie le dessin intérieur des logements: les pièces



humides ouvrent sur des cours intérieures, tandis que les salons, salles à manger et chambres donnent majoritairement sur la rue. Ce mouvement initié par Haussmann perdurera au-delà de son mandat de préfet, puisque les logements bourgeois seront construits sur ce principe hygiéniste jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Les avancées législatives de cette période vont en ce sens, puisqu'en 1883 le comité technique d'hygiène impose un cabinet d'aisance par logement et 1912 voit la création de l'Office Public d'Habitations à Bon Marché (HBM). Enfin, dès 1917, les logements neufs ont l'obligation de disposer d'une salle de toilette et d'une cuisine éclairées et ventilées naturellement.

C'est la construction de l'unité d'habitation par Le Corbusier qui éloigne à nouveau la salle d'eau de la façade, et la love au cœur des 24 mètres du bâtiment. Dès lors, dans l'urgence de la reconstruction, les architectes s'emparent avec quelque liberté des principes du mouvement moderne et généralisent le principe des logements plus épais, souvent traversant, avec les pièces dites « humides » renvoyées au cœur de l'édifice.

Le choc pétrolier de 1973 entraîne un renforcement de l'isolation des logements. Cependant, plus isolés, les logements deviennent également moins ventilés. Les salles de bains, confinées en cœur de bâtiments, ne s'aèrent plus. Apparaissent alors une succession de désordres liés à l'humidité : condensation, moisissure, décollement des revêtements. C'est dans ce contexte qu'est signé l'arrêté de 1982, qui scelle le dessin des logements pour les 38 ans à venir.

Pendant cette période, plusieurs lois visant à renforcer encore un peu plus l'isolation thermique des logements et la chasse aux déperditions linéiques sont votées, souvent légitimées par leur coût énergétique. De fait, les immeubles de logements collectifs s'épaississent : 8 mètres, puis 12, pour atteindre aujourd'hui une largeur généralement admise de 16 mètres dans les derniers projet de ZAC. Les urbanistes contemporains s'approprient cette épaisseur, devenue norme, et dessinent des blocs idéalement conçus

pour le parking souterrain. Aujourd'hui, quelques projets dépassent même les 20 mètres d'épaisseur, notamment les nouvelles tours ou plots, où le logement traversant devient logement d'angle.

Paradoxalement, si la ventilation et l'éclairage des salles de bain privées pâtissent de ces nouveaux modes constructifs, une étude menée par l'institut Toluna en 2016 montre néanmoins que chaque personne passe entre 15 et 30 minutes quotidiennes dans sa salle de bains. De même, l'engouement pour les espaces de bien-être ne fait qu'augmenter, avec la multiplication des spas, thalassothérapie et thermes.

L'obligation de l'accessibilité handicapée des logements a déjà permis de redonner plus de surfaces aux salles de bains. Quel serait alors l'impact sur le logement, l'immeuble, et la ville si un arrêté imposait la ventilation et l'éclairage naturel de ces pièces ?

Dans le cas des typologies les plus petites, comme la résidence sénior ou le logement étudiant, dont le principe architectural est quasi invariablement celui d'un couloir central distribuant des appartements mono-orientés, la cuisine et la salle d'eau sont traditionnellement reléguées en cœur de bâtiment. L'obligation de ventiler naturellement les salles de bains obligerait peut-être les architectes à penser des cours intérieures, à l'instar des immeubles haussmanniens ou des immeubles catalans. Sur les typologies plus grandes, il serait plus facile de faire glisser la salle d'eau en façade, à condition de toujours questionner le cœur du bâtiment et d'éviter l'écueil des programmes d'investissements neufs, où la cuisine est souvent reléguée au fond du salon, faute de linéaire de façade suffisant.

L'autre option consisterait à affiner les immeubles. Quelques rares exemples de ce type existent déjà aujourd'hui. Le projet Stendhal, de Muoto, propose des logements dont les salles de bains des derniers étages s'ouvrent sur d'immenses baies vitrées. Lacaton & Vassal, dans quelques appartements de la rue de l'Ourcq, imaginent des baignoires qui flottent généreusement contre de larges baies coulissantes. Sanaa, dans les logements de Gifu, disposent les lavabos

dans le couloir des chambres, face à la vue. Peter Zumthor à Spittelhof, propose des salles de bains en bout de couloir, ouvertes sur l'extérieur. FMAU, avec une économie plus ténue, équipe néanmoins toutes les salles d'eau d'une fenêtre de 1,20 mètre par 1,60 mètre dans un immeuble à Limoges. Il suffit de regarder un atlas d'architecture du logement des cinquante dernières années pour constater la rareté de ces exemples.

Les urbanistes, avec les élus, ont la possibilité d'agir directement sur les plans masses et les situations urbaines des logements. L'histoire, avec le préfet Haussmann, a déjà montré qu'une volonté politique forte suffisait à infléchir durablement sur l'urbanisme et l'agencement intérieur des logements. Il suffirait donc d'une ligne supplémentaire dans le code de la construction, sur la ventilation et l'éclairage naturel des salles de bains, pour façonner un nouveau paysage urbain, réinventer l'immeuble de logement, mais également l'ilot tout entier, et questionner en profondeur la forme même des ZAC d'aujourd'hui.

Vers un urbanisme de la salle de bains ●



Échelle de reconquête des services énergétiques

Historienne de l'architecture

Fanny Lopez est historienne de l'architecture, maîtresse de conférence à l'école d'architecture, de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée et chercheuse au Laboratoire infrastructure architecture territoire (LIAT) à l'école nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais.

201 p.12

PROJET

Avril 2023

Au-delà de quelques cas et stratégies de recherche d'autonomie à l'échelle du bâtiment, un mouvement social, technique et économique plus profond a émergé depuis le début des années 2000. Les alternatives au modèle de centralisation historique ont pris la forme de centrales de productions et de réseaux de plus petites échelles et répondent à des enjeux visant, dans la grande majorité des cas, à promouvoir un mix énergétique diversifié et décarboné, et parfois une gouvernance plus locale et démocratique, ainsi que des comportements plus sobres et décroissants. Des initiatives citoyennes de relocalisation de certaines boucles de services ont parfois été liées à la première vague d'écoquartier en Europe, **(1)** où la dynamique d'autopromotion a permis d'intégrer des infrastructures de production énergétique ou de traitement des eaux de petite échelle, comme à Bedzed où à Eva Lanxmer. C'est également le mouvement des coopératives [rassemblées depuis 2011 en une fédération européenne] qui sont apparues comme une forme privilégiée de reprise de pouvoir sur les réseaux d'énergie.

EMPOWERMENT :
DES COOPÉRATIVES
ET COMMUNAUTÉS
HABITANTES

Au Royaume-Uni, depuis 2008, environ 600 groupes communautaires se sont lancés dans la production énergétique. **(2)** Entre 2010 et 2017, leur nombre a augmenté de 40 %. En Allemagne, leur nombre a quintuplé depuis 2008 : il y en a environ 1000 aujourd'hui. **(3)** En France, en 2016, 165 projets de développement d'énergie renouvelables (EnR) participatifs ont été recensés, c'est-à-dire « pour lequel des particuliers ont pu s'investir de manière très large : dans le financement, le montage et/ou dans la gouvernance en cours de fonctionnement. Les projets peuvent avoir été initiés par des citoyen-ne-s, des développeurs professionnels et/ou des collectivités ». **(4)** Toutefois, seul 1 % de la production française est actuellement détenue par les citoyen-ne-s,



Centrale de Cogénération Roots of the BedZED housing development, London Borough of Sutton, Surrey England. Bill Dunster Architects 2007.

contre 50 % en Allemagne. **(5)** Aux USA, si le paysage de la production et de la distribution de l'électricité est différent de celui de l'Europe (trois grands réseaux électriques, lignes de distribution plus fragiles et dérégulation plus forte du marché) on observe des dynamiques de réappropriation.

La coopérative fonctionne sur un processus et un mode organisationnel qui visent à se réapproprier la fabrication, la gestion et le mode de consommation d'une ressource ses membres peuvent être à la fois producteur-trice-s, client-e-s,

associé-e-s et/ou salarié-e-s. C'est un groupe d'acteur-rice-s citoyen-ne-s qui a en partage des parts sociales, un projet et un mode de vie. Cette gestion collective et démocratique renvoie à la notion de « biens communs » ou « des communs », qui a été définie et analysée par Elinor Ostrom (première femme prix Nobel d'économie en 2009). Ce sont des ressources « à la fois partagées et gouvernées par des communautés qui possèdent, vis-à-vis de ces ressources, des droits et des obligations ». **(6)** Cette pratique pluriséculaire, qui s'est disloquée au tournant du 16^e siècle en Angleterre avec le mouvement des enclosures, connaît une nouvelle vitalité dans le champ des sciences politiques et sociales depuis plusieurs années, jusqu'à dessiner un nouvel âge des communs. L'économiste Jean-Claude Berthélemy a transposé l'analyse des communs aux réseaux électriques décentralisés. Il a montré que l'intérêt croissant pour la relocalisation des productions et les mini-réseaux, peut être « interprété comme un exemple d'application des idées développées par Elinor Ostrom sur l'apport des modes de gouvernance polycentriques dans la résolution de la tragédie des communs ». **(7)** Un grand nombre de coopératives de production d'énergie se réclame de cette filiation et essaye de construire un intérêt collectif autour de la ressource. Les coopératives sont d'échelles variables : les plus grandes jouent un rôle au niveau régional voire national, les plus petites ne produisent que pour tout ou partie de la communauté qui les constitue à une échelle très locale. En Europe, de nombreux exemples livrent des expériences de gouvernance et de partenariats inédits, où se croisent inventivité technique, économique et sociale. Ce foisonnement participe à la construction d'alternatives, et dans un grand nombre de cas, la quête d'une plus grande autonomie favorise la création de communautés énergétiques à forte implication citoyenne. La dimension participative a souvent été analysée en rendant compte des stratégies de co-conception, d'autopromotion et de co-construction, dans le cadre de projets d'habitation où les choix concernent le plus souvent les coûts, les éléments

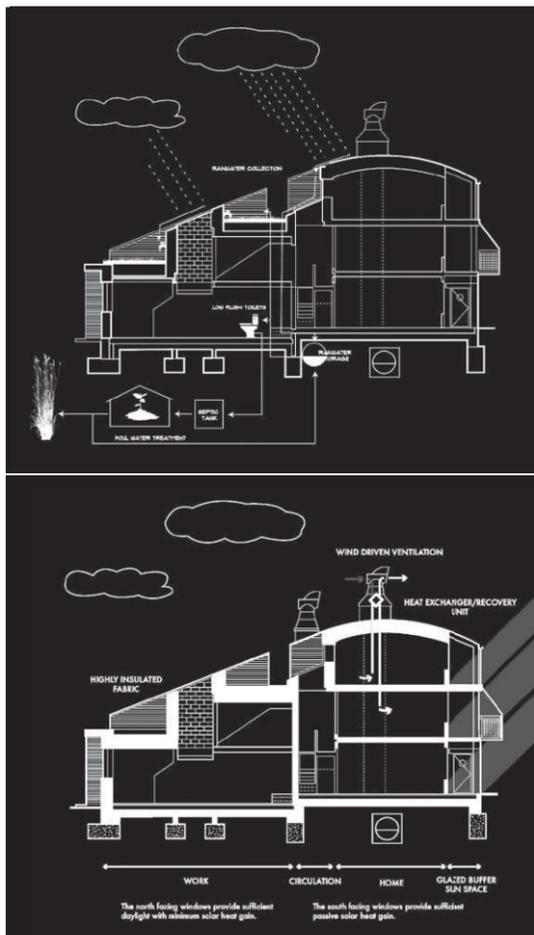
constructifs, les équipements mutualisés et autogérés. Les choix liés aux autres services comme le chauffage, l'assainissement et la récupération de l'eau ont toutefois été au centre de quelques ensembles historiques d'écoquartiers ou de communautés habitantes, comme ceux de Vauban à Fribourg ou Bo01 à Malmö, sur lesquels la littérature est abondante. Mais la volonté d'accroître les productions électriques locales par l'intégration d'infrastructures et la gestion de micro-réseaux est plus récente et tend à se multiplier, en dépit des nombreuses difficultés.

À ce titre, l'expérience infrastructurelle de BedZed, qui rassemble 250 habitant-e-s dans 182 maisons ou duplex et 17 appartements, auxquels s'ajoutent 1600 m² de lieux de travail et d'équipements intégrés, est riche d'enseignement. Sans revenir sur son histoire architecturale, urbaine et sociale, qui a fait l'objet de nombreuses publications, l'évolutivité de ses services (récupération d'eau, assainissement, centrale de cogénération) reste inédite et plus rarement commentée. Rappelons que c'est en 1996, dans le cadre de son agenda 21, que la municipalité de Sutton cède à la célèbre association londonienne de logement social Peabody: une friche urbaine pour le développement d'un quartier résidentiel visant zéro émission carbone. L'architecte Bill Dunster (ZedFactory), ARUP et / ONG BioRegional Development Group, consultants spécialisés en environnement, vont s'associer pour livrer en 2002, dans une banlieue résidentielle à 40 minutes au sud-est de Londres, ce qui a été la plus importante installation de solaire résidentiel dans le pays et l'un des écoquartiers les plus visités d'Europe. La relocalisation de la production énergétique était au centre du projet et a impliqué, non seulement la création d'infrastructures spécifiques, mais une optimisation permanente et assumée, amenant à changer, supprimer, déplacer, transformer de nombreux dispositifs techniques qui se sont révélés inadaptés au fil du temps. L'autonomie du réseau électrique et celle du réseau de chaleur ont été assurées jusqu'en 2005 par une centrale de cogénération approvisionnée avec de la biomasse (copeau

de bois). Elle avait été dimensionnée pour répondre à 100 % des consommations du quartier en chauffage et en électricité, qui en fonction des besoins, partaient dans le micro-réseau électrique local et/ou dans le réseau national. En 2005, la centrale a dû être arrêtée pour plusieurs raisons. La nuisance sonore de l'installation d'abord, trop proche des habitations, a amené les habitant-e-s à éteindre chaque

nuit un système qui devait idéalement fonctionner continuellement (24h/24, 7j/7). Cet arrêt quotidien a fortement endommagé le système et occasionné des coûts élevés suite à une maintenance imprévue.

La première usine de cogénération installée sur le site était la troisième du type mise sur le marché. Les gens ont estimé que c'était un peu risqué, mais il y en avait déjà deux en fonctionnement. Le rendement était bon, mais cela a occasionné d'importants frais de maintenance, ce qui était coûteux pour seulement 132 kWh d'électricité. Concernant le chauffage, les besoins ont été moins importants que prévu, au regard de la bonne inertie thermique des bâtiments, ce qui a amené la centrale à fonctionner en dessous de ses capacités. En 2010, les ménages consommaient en moyenne 3,526 kWh de chaleur par an, 81 % de moins que la moyenne à Sutton. Depuis l'arrêt de cette installation, BioRegional (qui assure la gestion de service) s'interroge sur le choix de la prochaine micro-centrale au regard des récentes innovations et le choix n'est pas tranché. (8) En attendant, les habitant-e-s ont décidé de se reconnecter au réseau d'électricité et de gaz de la ville de Sutton pour assurer l'approvisionnement électrique et le fonctionnement des chaudières (pour l'eau chaude et le chauffage domestique). L'ensemble des installations photovoltaïques généraient de quoi recharger gratuitement les automobiles électriques des résidents, mais les bornes de recharge n'ont pas été utilisées faute de véhicules électriques, et lorsque certain-e-s habitant-e-s s'en furent dotés, les prises n'étaient plus adaptées. Elles ont été fermées en 2013. BedZed est toutefois équipé d'un club d'autopartage qui fonctionne très bien. Pour ce qui est de l'assainissement et de la récupération de l'eau, un système de drainage et de stockage de l'eau dans des citernes souterraines avait été installé: le BedZED's Sustainable Urban Drainage System (SUDS). Il assurait une récupération d'eau suffisante pour l'usage des chasses d'eau et pour l'arrosage des plantes mais il a été abandonné en 2012 sous la pression de la compagnie d'eau, Tensewater.



Beddington Zero Energy Development (BedZED) – source : Rachel Riddie



Centrale de Cogénération Roofs of the BedZED housing development, London Borough of Sutton, Surrey England. Bill Dunster Architects 2007

Pour l'eau potable, de fortes économies ont été réalisées grâce à des systèmes de robinetterie économe [63 litres par personne et par jour en moyenne contre 150 litres au Royaume-Uni]. Le système de phyto-épuration n'a pas non plus tenu plus de trois ans. Avec le soutien et l'accompagnement de Thames Water & Peabody, ce dispositif composé du UK First Membrane Bioreactor, a assuré la transformation des eaux noires en eaux grises réutilisables pour des usages non-potables, tels les chasses d'eau ou l'eau d'arrosage. Le court succès de ce système est dû à un accompagnement insuffisant dans la gestion de service qui reposait essentiellement sur l'implication des habitant-e-s.

Les conduites d'assainissement de BedZed ont donc été reconnectées au système d'assainissement local, plus efficace et moins cher à cette échelle qu'un assainissement autonome. La question du coût de l'expérimentation est un argument d'importance. Les habitant-e-s de BedZed composent une communauté de voisinage énergétique très mobilisée et militante sur le maintien du caractère innovant, toutefois le poids des charges de gestion est aussi une limite au bon fonctionnement des systèmes. Les habitant-e-s de BedZed, soutenus par Bioregional, assument l'expérimentation et partagent avec une grande transparence les réussites et les difficultés du projet infrastructurel. Le risque est assumé, il est intégré dans une démarche d'optimisation permanente. Les dispositifs techniques deviennent flexibles, interchangeables. Le lien avec les infrastructures de Sutton influe aujourd'hui sur les réflexions. Au regard de l'efficacité thermique des bâtiments, une centrale de plus petite dimension pourra être installée. La question de la mutualisation avec le territoire environnant se pose, notamment la connexion avec une centrale se situant à un kilomètre. Mais si l'implication des habitant-e-s est un élément clef de la réussite sociale du projet, la gestion de service reste pour BioRegional, un enjeu majeur. Les Compagnies de service énergétique (ESCO) sont les mieux placées pour sélectionner, installer et entretenir des équipements énergétiques. Pour un site aussi petit que BedZed, essayer de

générer toute l'énergie sur place peut ne pas être toujours la meilleure option. L'autonomie de la totalité des boucles de services est extrêmement compliquée à atteindre à l'échelle d'un ensemble d'habitation, et pas toujours pertinente pour des questions d'économie d'échelle, mais ces retours d'expériences font avancer les débats.

La recherche de l'autonomie se fait parfois à l'échelle d'une seule boucle de service: c'est le cas pour le quartier résidentiel d'EVA-Lanxmeer au Pays-Bas, construit en autopromotion, entre 1994 et 2009, à Culemborg (à une heure d'Amsterdam) et qui compte aujourd'hui 250 logements et environ 800 habitant-e-s. Les résident-e-s ont créé en 2009, avec l'appui de la commune, l'une des premières coopératives énergétiques des Pays-Bas, Thermo Bello, afin de gérer leur réseau de chaleur. Différemment des cas précédents, l'autonomie ne concerne pas l'électricité ici mais le réseau de chaleur. Historiquement, le service de chauffage avait été créé et assuré par la compagnie locale de gestion de l'eau, qui avait profité de la chaleur de la source de la station de pompage pour diversifier son activité. Lorsque la compagnie nationale de distribution d'eau Vitens a racheté la compagnie locale il y a quelques années, elle n'a pas souhaité conserver le réseau de chaleur, pour simplifier une gestion qui se fait à une échelle plutôt nationale. La récupération de la gestion de ce service a été rendue possible par la forte implication de quelques habitants, parmi lesquels un ancien responsable de la compagnie locale des eaux et un physicien, qui ont développé le premier grand réseau de chaleur aux Pays-Bas. La reprise du réseau de chaleur a nécessité des adaptations importantes: les chaudières ont été rapprochées car elles étaient situées trop loin du quartier, et l'installation a été automatisée pour améliorer la gestion, diminuer l'utilisation du gaz et augmenter les rendements de la production de chaleur par la pompe à chaleur. La chaleur extraite de cette eau pompée a donc pu être utilisée, injectée dans le réseau de chaleur du quartier: l'eau y coule à une température maximale de 50°C. Lors des périodes de froid, centrale au gaz complète le système. Aujourd'hui, sur 300 maisons, 190 maisons, 10 bureaux

et l'école sont connectés. Pour les 60 premières maisons construites, il n'y avait pas encore de chauffage collectif. En Europe, un grand nombre d'expérimentations de communautés énergétiques relèvent de mobilisation de groupes d'habitant-e-s déjà fortement sensibilisés à l'écologie, dotés d'un certain niveau de vie (classe moyenne supérieure) et désireux de concrétiser leurs idéaux dans un projet d'habitation neuf. Cependant, les initiatives provenant de groupes sociaux issus des classes plus populaires ou souffrant de précarité économique et énergétique, se sont multipliées ces dernières années. À ce titre, la coopérative Repowering London (RL), créée en 2011 par Agamemnon Otero¹³, revendique des interventions dans des grands ensembles de logements sociaux, au cœur de tissus urbains fragilisés où la précarité économique, sociale et énergétique est forte. Dans une perspective affichée d'empowerment, RL accompagne les habitant-e-s dans la mise en œuvre de projets d'économie d'énergie et de production locale, en favorisant une économie sociale et solidaire de proximité. L'une des principales actions de lutte contre la précarité économique et énergétique passe par des solutions low-tech¹⁴ pour renforcer le confort thermique et faire des économies (isolation, étanchéité à l'air, etc.), et l'installation de panneaux solaires en toiture des bâtiments afin de produire de l'électricité et de faire baisser les factures des consommateur-ice-s RL oriente, conseille et aide à la définition (conseils citoyens, enquêtes énergétiques) et à l'accompagnement de la gestion du projet de réappropriation énergétique en apportant une expertise technique, financière, juridique, administrative et en assurant une mise en réseau et en partenariat avec les autorités locales. Une fois le projet déterminé, une offre d'actionariat est ouverte à tous-te-s les citoyen-ne-s britanniques pour recueillir les fonds et créer la coopérative avec une priorité aux résidents locaux. L'énergie produite sur place est vendue à des prix réduits aux logements, suivant un accord d'achat d'électricité distinct (PPA, pour Power Purchase Agreement). 20 % des bénéfices nets totaux de chaque projet sont mis de côté sur un Fonds communautaire.

Cette caisse de mutualité permet de soutenir d'autres projets sur site ou le lancement de projets similaires ailleurs. C'est à Brixton, en 2012, dans le quartier de grands ensembles de Loughborough, que le premier projet de centrale solaire coopérative Brixton Solar Energy 1 a été lancé, très vite suivi par d'autres initiatives: Brixton Solar Energy Z, Brixton Solar Energy 3, Brixton Solar Energy 4. Brixton Energy Solar 1 a été la première installation urbaine de panneaux solaires au Royaume-Uni, initiée et détenue par des habitant-e-s. (9) Avec le soutien de Brixton en transition et d'une ou deux personnes très engagées dans le quartier, petit à petit, à force de porte-à-porte, le projet a pu voir le jour et une communauté de voisinage s'est constituée. Ainsi, RL a vu émerger avec succès sa première coopérative énergétique. Le long toit de la barre un peu défraîchie de Elmore House a été recouvert de panneaux solaires (37,24 kW de puissance installée). Le projet a attiré 103 investisseurs et a permis de récolter 58000 £ en moins d'un mois. Quelques bâtiments plus loin, ce sont les toits de 5 blocs du Styles Gardens (Brixton Energy Solar 2) qui ont été équipés (45 kW). Encore un peu plus loin, ceux de quatre barres de Roupell Park (Brixton Energy Solar 3) (52,5 kW).

C'est en 2012, que le conseil municipal de Lambeth, qui est propriétaire du quartier, a autorisé l'installation de panneaux solaires sur les toits à la suite de plusieurs consultations avec les résidents du domaine et la gestion immobilière de Loughborough. La coopérative est attrayante pour les collectivités par son principe organisationnel, le lien social et les missions éducatives qu'elle développe. En effet, RL se définit comme proche des réseaux d'éducation populaire et organise des workshops, des formations et des parrainages à l'emploi pour les jeunes et les résidents locaux dans les installations d'énergie renouvelable, l'informatique et le droit. Ce sont les membres habitant-e-s de la coopérative qui ont installé les systèmes solaires en toiture avec l'entreprise Southern Solar. Le but est d'encourager les membres de la communauté à s'impliquer et à se familiariser avec ces technologies, à faire

de la sensibilisation sur les pratiques quotidiennes et les changements de mode de vie afin de réduire les coûts et la consommation d'énergie.

À Brixton, l'été, lorsque chacune des installations est au maximum de son ensoleillement. L'électricité produite est donc vendue au fournisseur Good Energy. Les ménages sont les premiers bénéficiaires du fonds social financé par les revenus du projet (dont le tarif de rachat gouvernemental est garanti pendant 20 ans). Après déduction des coûts d'exploitation, les bénéfices résultant de la vente d'énergie sont donc utilisés pour soutenir les initiatives en faveur de l'efficacité énergétique et proposer aux membres locaux de la coopérative un retour annuel sur leur investissement. En tant que membres de la coopérative responsable des projets Brixton Energy Solar, les citoyen-ne-s deviennent éligibles à un allègement fiscal au titre du régime d'investissement en faveur des pépinières d'entreprises (Seed Enterprise Investment Scheme). En vertu de ce régime, les investisseurs éligibles peuvent demander un allègement fiscal de 50 % de leur investissement, pour installer des panneaux solaires. En termes de valorisation et de publicité, une vidéo a été réalisée par les habitant-e-s et envoyée à David Cameron pour contester la baisse des subventions de l'état à l'énergie solaire. Banister House est devenu un exemple fréquemment cité dans le cadre du débat sur la réduction des subventions, notamment par Jeremy Carburn lors des questions au gouvernement et par de nombreuses agences de presse nationales et internationales.

Les projets de RiL cités ne sont pas des micro-réseaux. Les coopératives de Brixton, comme celle de Banister, ambitionnent avant tout d'accompagner et de mobiliser les habitant-e-s de ces quartiers autour du confort thermique (en engageant des petits travaux pour lutter contre les déperditions) et de faire baisser les factures énergétiques en revendant à la compagnie électrique, l'énergie produite par les installations solaires en toiture (dont la coopérative de chaque quartier assure le suivi et la maintenance technique). Mais les limites

de l'autoconsommation collective au Royaume-Uni contraignent les coopératives, donc le périmètre de production énergétique reste minime. En effet, les promoteurs de l'énergie décentralisée commencent à se rendre compte que les «tarifs de rachat» ne sont pas une solution à long terme et qu'une réforme réglementaire permettrait de mieux profiter des avantages économiques, sociaux et environnementaux de l'énergie décentralisée. Les politiques de rachat favorisent le développement d'une décentralisation pas toujours maîtrisée et optimisée. Dans le contexte réglementaire actuel, il est en effet quasi impossible de transférer la gestion énergétique aux municipalités, qui ont été historiquement associées à la gestion des services urbains et qui en ont gardé les compétences malgré les récents changements de régime (PPP). Bien que les politiques s'affichent en faveur de la transition énergétique et de la relocalisation de l'énergie, la réglementation empêche la décentralisation énergétique et l'émergence des coopératives.

LES RÉSISTANCES DE L'ORDRE ÉLECTRIQUE

[...] P.156 [...] En France, le réseau de distribution (moyenne et basse tension) appartient aux collectivités locales et territoriales sur 95 % du territoire, mais elles ont l'obligation de prendre l'entreprise Enedis comme gestionnaire, car elle a le monopole sur la distribution. Enedis intervient en tant que concessionnaire pour entretenir, maintenir et exploiter leur réseau. Sur les 5 % restant, la distribution est gérée par des entreprises locales de distribution (ELD34), les collectivités ayant fait le choix de conserver un opérateur public local lors de la nationalisation de 1946 (c'est le cas de Grenoble). En amont de la distribution, le transport et l'approvisionnement de l'électricité sur les lignes à haute et à très haute tension est assurée par RTE (filiale à 50,1 % d'EDF), qui jouit d'un monopole et qui, au-delà du

Be part of creating Newham's first energy co-operative

Join our co-design workshop

Saturday 11th March, 1pm – 4pm

East Ham Library

**Register here
or follow the link
in the description**



Lunch and snacks provided

Kids logo design competition

Free energy-saving light bulbs



Installation panneau solaire à Brixton, source Repowering UK.

201 p.15

PROJET

Avril 2023

transport, garantie la sécurité et gère l'équilibre du réseau. Les énergies renouvelables (parc éolien, photovoltaïque, centrale de cogénération ou biogaz, etc.) viennent se greffer, non pas sur le réseau de transport, mais sur le réseau de distribution qui n'était pas prévu pour ce type de fonctionnement, ce qui crée des complexités en termes d'intégration, et permet de penser que les micro-réseaux seraient utiles. Il existe une soixantaine de fournisseurs nationaux actifs sur le marché. Parmi eux, Plum Energie, qui propose une électricité d'origine hydraulique produite sur la Seine, ou ekWateur, qui s'approvisionne auprès de petits producteurs hydroélectriques et qui fournit aussi du gaz, ou plus précisément, du biométhane produit au Royaume-Uni. La loi sur l'autoconsommation, promulguée en février 2017, permet désormais de consommer sur site, l'électricité y étant produite et autorise le partage de la production entre un ou plusieurs producteurs et ou consommateurs. La micro-production des «poches» électriques est désormais réglementée et les autoconsommateurs peuvent choisir la quantité et le type d'énergie déployée, mais pour l'instant la distribution, la régulation comme la gestion restent la compétence protégée d'Enedis. Les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité pour l'autoconsommation, restent un sujet épineux, dont la Commission de régulation de l'énergie (CRE) prévoit l'évolution, afin d'encourager les productions locales, la revente et les interconnexions. Une directive européenne sur les réseaux fermés va bientôt voir le jour et sera traduite en droit français. Des évolutions sont en cours et la notion de pilote énergétique local, qui associe la production, consommation locale et gestion dite «intelligente» ou en temps réel. Le grand réseau de distribution jouera un rôle majeur, d'une part, en termes de secours, mais aussi en termes d'équilibre tension / fréquence. Au-delà de la dimension technique et réglementaire, la question des changements sociotechniques est centrale, en témoigne les mouvements de remunicipalisation de la gestion énergétique qui apparaissent relativement ambitieux en termes d'implication citoyenne et de transferts des revenus dans l'économie locale.

RECRÉER DES BOUCLES ÉNERGÉTIQUES ET FINANCIÈRES LOCALES

Parmi les emblématiques initiatives de remunicipalisation électrique, mentionnons celle de la ville de Nottingham, qui a créé en 2015, son fournisseur énergétique Robin Hood Energy en achetant une licence de fourniture à l'OFGEM. Grâce à un important investissement de la municipalité, un «not-for-profit energy supplier» vend désormais de l'électricité moins chère que n'importe quelle autre entreprise dans les East Midlands. 10000 foyers se sont abonnés en un mois, avec la perspective d'économiser environ £250 sur une facture annuelle (JACOBS 2016). Robin Hood Energy (RHE), qui emploie une trentaine de personnes, est la première entreprise d'approvisionnement en électricité à but non lucratif, appartenant aux autorités locales depuis la nationalisation de l'industrie de l'électricité en Grande-Bretagne en 1948. Son énergie est générée par des centrales de cogénération biomasse et gaz, des installations solaires photovoltaïques installées à Nottingham. RHE achète également du gaz et de l'électricité sur le marché. [...] La revendication de la dimension locale et municipale est un argument de vente auquel sont particulièrement sensibles les consommateur-trices et habitant-e-s de Nottingham.

Au-delà de la question infrastructurelle et du système technique, la transition repose fortement sur la capacité des collectivités à s'emparer et à porter cette question. [...] Reste à savoir si l'évolution de la gouvernance aura des effets sur les consommations et les usages. [...] La proximité des lieux de production, en rendant visible la source, participerait à une prise de conscience des conditions de production et induirait une baisse des consommations. Laurence Raineau, également socio-anthropologue des techniques, a montré que les énergies renouvelables fabriquent un imaginaire technique différent et «ne renvoient pas aux mêmes représentations du monde, de la nature et du social» (10) que

les énergies fossiles. Elle soutient par ailleurs que seule une relocalisation de la production et de la consommation des énergies renouvelables, via des systèmes techniques plus autonomes, leur garantira une place significative dans le système énergétique. [...] Si la production d'énergie est un enjeu de réappropriation, la distribution [petite et moyenne tension] le devient tout autant... ●

*Ce texte est un extrait
sélectionné par Benjamin Lafore de l'ouvrage:
L'ordre électrique, Infrastructures énergétiques
et territoires. Paris, MétisPress, 2019.*

(1) Emilianoff C., Stegassy R., «Les Pionniers de la ville durable, Autrement», 2010. (2) Capener P., «Community Renewable Electricity Generation», Dpt of Energy and Climate change, 2014. (3) Balch O., «Energy co-ops: Why UK has nothing on Germany and Denmark», The Guardian 2 october, 2015. (4) Devisse J.-S., Gilbert O, Reix F, «Quelle intégration territoriale des énergies renouvelables participatives?», Angers, Ademe, 2016. (5) Bafoil O., «Énergies renouvelables. Les biomasses, l'éolien, le solaire», Rapport pour la Caisse des dépôts et des consignations, 2013. (6) Alix N., Bancel J.-L., Ciorat B., Sultan F. (eds), «Vers une République des biens communs», Les liens qui libèrent, 2018. (7) Barthélemy J.-C., «Les mini-réseaux électriques comme exemple d'application des thèses d'Elinor Ostrom sur la gouvernance polycentrique de la tragédie des communs», Revue d'économie du développement, vol.24, 2016. (8) BedZED, Seven Years on, BioRegiona, p.9, 2010. (9) Hopkins R., «Les coopératives de Brixton Energy, Londres», «Ils changent le monde! 1001 initiatives de transitions écologiques». Seuil, 2014. (10) Raineau L., «L'imaginaire des énergies renouvelables» in Menozzi M., Flipo E., Pécaud D. (eds), in Energie & Société. Sciences, gouvernance et usages, Edisud, 2009.

À propos du tortueux chemin de l'hygiène et de la modernisation en France

Enseignant à l'ENSA Toulouse 1974 – 2015

Pierre Weidknnnet, entre géographie historique et histoire territorialisée, a accompagné dans leur apprentissage les étudiants de l'école d'architecture de Toulouse, autour d'une histoire des villes et de l'habitat social en Europe pendant 40 années. Ses recherches ont principalement porté sur la production des espaces urbains au XX^e siècle, notamment dans l'agglomération toulousaine.

📖 201 p.16

CRITIQUE

Avril 2023

Dans les villes du Moyen Âge, on se lavait fréquemment, pour être propre, pour les valeurs curatives attribuées aux bains chauds, ou simplement par plaisir. Les excréments sont généralement regroupés et évacués hors de la ville par des canaux à débit lent.

Dans les siècles suivants l'usage de l'eau régresse, pour des raisons religieuses et techniques. On privilégie la «toilette sèche» car on pense l'eau dangereuse pour l'âme comme pour le corps. Les technologies dominantes utilisant la putréfaction et la fermentation, les déchets sont conservés au cœur de la ville au point que la puanteur devient signe de prospérité, «ville puante, ville sonnante».

À partir de la deuxième partie du XVIII^e siècle, l'hygiène devient une préoccupation de premier plan, non que l'insalubrité se soit aggravée, mais parce qu'elle est de moins en moins tolérée car il paraît possible, grâce au progrès de la science, d'être heureux «ici bas».

Dès le début du XIX^e siècle les nombreuses enquêtes des hygiénistes donnent une vision précise de l'insalubrité de l'habitat urbain : la typhoïde et le choléra, fléaux majeurs du siècle, étant liées à la pollution de l'eau, leur objectif est d'amener de l'eau propre en ville et d'en chasser les causes de pollution. La collecte des excréments, au mieux stockés dans des fosses d'aisances souvent ouvertes, est peu à peu organisée et occultée : d'abord évacués de jour puis de nuit en tombereaux clos vers le maraîchage péri-urbain, avant la construction d'un réseau d'égouts souterrains à partir du milieu du XIX^e siècle. Mais ce chantier sera long et les réticences seront nombreuses à l'obligation de raccordement : maraîchers de banlieue attachés à «l'engrais humain», éboueurs, propriétaires voyant dans le tuyau public une intrusion collectiviste.

La France, après l'Angleterre, se dote de lois de lutte contre l'insalubrité dès le début des années 1850, mais c'est seulement en 1894 que les propriétaires ont obligation de raccorder, à Paris, les immeubles neufs à l'égout, et en 1904 qu'eau courante et WC sont rendus obligatoires à Paris, mais pour les seuls logements de 3 pièces et plus.

En province, ces obligations et travaux seront largement ignorées ou bien plus tardives : à Toulouse, l'essentiel des travaux du tout à l'égout dans le centre ville n'interviendra qu'à la fin des années 1950... En 1945 encore, seulement 1 % des logements de France disposent à la fois des 4 éléments de base de salubrité et de confort : eau courante, salle d'eau, WC, chauffage central, tandis que 50 % des logements urbains n'ont pas d'eau courante.

C'est dans l'habitat social qu'apparaît le «confort moderne», car, les domestiques étant chargés de l'amenée d'eau comme de l'évacuation, la plupart des appartements bourgeois ne seront équipés d'eau courante et de WC qu'à partir de la fin du XIX^e siècle : la salle de bains est donc bien antérieure à l'adduction d'eau.

Cette modernisation est l'œuvre de personnalités, peu nombreuses mais actives, parmi le patronat, le monde politique, la médecine, au nom de leurs convictions religieuses ou de leurs valeurs politiques (catholiques sociaux et libéraux saint-simoniens, puis sociaux-démocrates au XX^e), les mêmes qui créeront les premières avancées sociales (retraites, restrictions au travail des enfants et des femmes, etc.), souvent malgré l'opposition des organisations ouvrières.

Louis-Napoléon Bonaparte, président élu au suffrage universel puis empereur des Français entre 1852 et 1870 sous le nom de Napoléon III, fut le précurseur en France de l'habitat ouvrier urbain. Il tente d'abord, en vain, de faire adopter par le parlement un financement public de la construction de logements ouvriers, ce qui aurait fait de la France la pionnière. Mis en échec, c'est à titre personnel qu'il réalise directement les premières cités ouvrières urbaines, à Paris. Il s'agit «d'élever un bâtiment dans lequel les ouvriers puissent avoir un logement sain et aéré. Ces constructions doivent être exécutées avec une telle économie que d'une part les ouvriers soient beaucoup mieux quoique moins chèrement logés et que, de l'autre, les propriétaires y trouvent le juste intérêt de leur argent.»

Le premier immeuble équipé de «privés» (WC) et d'évacuations des eaux usées installées sur chaque palier,

est la cité Napoléon construite en 1851 à Paris. Elle comporte 86 logements et de nombreux équipements collectifs (garderie, école, médecin et médicaments gratuits...). Malgré ce confort unique et des loyers très inférieurs à ceux des taudis où survivaient les familles ouvrières parisiennes, la cité sera un échec, car les ouvriers seront dissuadés par les règlements et la surveillance.

En fait, les couches populaires restent en France longtemps attachées à l'ancienne sociabilité de groupe, à la vie collective privilégiant l'usage des espaces collectifs au détriment de l'espace familial et privé. Il n'y a pas, à cette époque de revendication de qualité, de taille et de confort du logement... mais seulement de prix : pour les Français, le logement devrait être gratuit, ce qui se manifeste jusqu'aux années 1950 par la faiblesse de l'effort financier des Français pour se loger. Cette acceptation sociale du taudis dans la culture populaire constitue une cause essentielle de la faiblesse des politiques urbaines et du logement, de la médiocre qualité des logements en France.

Résultat du protectionnisme mené pour protéger la petite agriculture paysanne familiale, base sociale de la France Républicaine, l'exode rural est tardif et le monde rural domine aux plans démographique, économique, politique. Retard de l'urbanisation et permanence des modes de vies collectifs anciens font que les politiques urbaines, notamment de salubrité de l'habitat n'ont pas été des enjeux majeurs pour la société française, et donc pour ses élus politiques, jusqu'au dernier quart du XX^e siècle ●